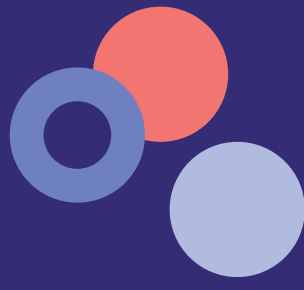
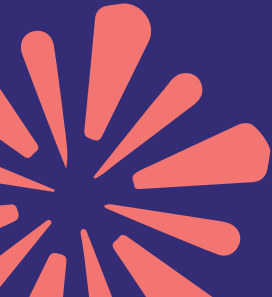




# Rapport d'activité

**Exercice 2022**



# SOMMAIRE

Page

4

Rapport moral du  
Président

Page

6

Rapport d'activité du  
Directeur Général

Page

8

Organigrammes

Page

10

Nos établissements  
et services

Page

12

2022 en un  
coup d'œil

Page

14

Évolutions &  
projets

Page

49

Projet associatif et pôles  
d'activités

Page

66

Partenariats associatifs  
et maillages

Page

74

Rapport financier

# Rapport moral du Président de l'association pour l'exercice 2022

L'année 2022 a marqué une étape significative dans notre engagement pour l'inclusion, consacrée par la livraison et l'inauguration de l'IME Léo Lagrange en présence de notre Ministre, notre Secrétaire d'État et de nombreux représentants d'institutions partenaires.

À cette occasion, j'ai rappelé qu'être dans la même classe, partager jeux et repas, doit permettre de gommer le handicap, les stéréotypes et les appréhensions. C'est un défi qui mobilise tout le monde, pour que chacun grandisse dans une communauté plus harmonieuse et attentive aux autres.

Comme je l'ai également souligné, cet objectif ne doit pas occulter qu'il existe des situations particulières dans lesquelles l'inclusion est illusoire et risquerait, si elle est poursuivie de manière non raisonnée, de conduire à des échecs.

Plus largement, 2022 aura vu l'avancée de nombreux projets en passe d'aboutir.

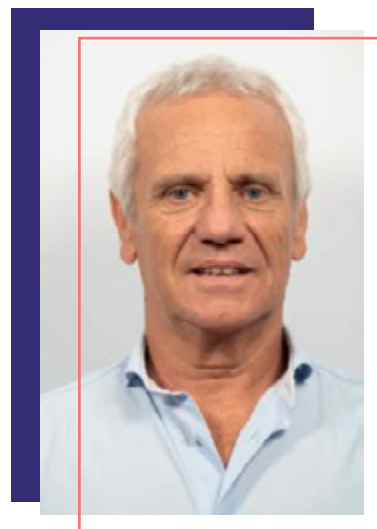
Ainsi, sur le site de Mauvéou, l'IME et l'ESAT devraient être livrés pour l'été. Nous espérons également investir notre siège flambant neuf cet été. Quant aux sites du Poséidon, des Morières, de Garéoult, Barjols et Tavernes, ils vont progressivement se transformer. Le projet d'IME au centre de La Farlède est également en bonne voie. Notre candidature commune avec PLEIN SOLEIL pour la création d'un Lieu de Vie et d'Accueil a été retenue. Cette structure s'est installée sur le site du Poséidon, dans le bâtiment Le Patio. Un autre appel à projets portant sur la création d'une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMASCO) à destination des élèves avec handicaps et difficultés comportementales a été remporté par notre association. Rattachée à l'IME Léo Lagrange, cette équipe a pris ses fonctions en septembre dernier. Les difficultés récurrentes liées aux salaires et aux conditions de travail nous ont beaucoup mobilisés. Malgré



quelques améliorations, nous devons poursuivre notre engagement en espérant que 2023 verra la pleine reconnaissance de tous les métiers du secteur médico-social.

Par ailleurs, nous avons commencé la validation des projets d'établissement (Pôle Travail et Habitat Provence Verte), ainsi que la réforme des Conseils de la Vie Sociale.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel, ainsi que nos administrateurs, sans qui PHAR83 ne serait pas ce qu'elle est : une association active, reconnue et porteuse de nombreux projets d'avenir.



**Jean-Pierre VELGHE**

Président de Phar83

# Rapport d'activité du Directeur Général de l'association pour l'exercice 2022

**E**n 2022, notre association a poursuivi son évolution. Au cours des prochains mois, plusieurs étapes supplémentaires seront franchies dans la transformation de Phar83. En particulier, une quinzaine de lits de l'EAM Oriane seront déménagés sur le site du Siou Blanc à Solliès-Toucas. Ce transfert, un de nos projets majeurs pour 2023, ouvrira la voie à la restructuration du site de Tavernes afin de proposer à ses résidents des conditions d'accueil améliorées.

L'équipe mobile a commencé la restructuration des villas du site des Morières pour permettre l'accueil des résidents de l'EAM Oriane dans les meilleures conditions possibles à l'été 2023.

Au même moment, la mise en route de la cuisine centrale sur le site de Mauvéou permettra à l'ESAT du Poséidon de regrouper l'intégralité de ses activités de production sur un même site. A la mi-année, plusieurs projets initiés en

2022 auront abouti : le nouveau siège, le site de Mauvéou, le déménagement de l'IME Présence sur celui-ci et le déménagement de l'EAM Oriane.

La réhabilitation du site de Garéoult, démarrée en 2022, verra le jour à l'automne 2023 pour une première phase de travaux. Ce projet architectural durable s'inscrit pleinement dans la perspective de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) voulue par l'association.

L'IME Les Morières va se relocaliser au cœur de la Farlède, à la faveur de la mise à la disposition de notre association d'un ancien moulin, qui sera complètement réhabilité pour l'accueillir. L'objectif est que les enfants accueillis sur cet IME rejoignent un environnement proche des écoles et des collègues de la ville.

Voilà beaucoup de projets qui se déclinent en cascade. Un projet peut en amener un autre... Ainsi, la relocalisation de l'EAM Oriane a ouvert la voie à

un autre projet repensant les modalités d'accueil de l'IME Les Morières pour plus d'inclusion, conformément à la devise de l'association.

En 2022, nous avons également été sollicités par la CAF pour créer un nouveau dispositif expérimental qui permettra à des enfants en situation de handicap de partir en colonies de vacances en milieu ordinaire, accompagnés par le DACI (dispositif d'appui collectif inclusif).

En juin dernier, dans une volonté commune d'amélioration du parcours de l'enfant, PHAR83 et l'association PLEIN SOLEIL ont candidaté avec succès à un appel à projets du département visant à créer un lieu de vie et d'accueil. Celui-ci, dont l'ouverture est imminente, assurera une prise en charge partagée pour des enfants relevant à la fois de l'aide sociale à l'enfance et de la prise en charge du handicap. Ce rapprochement réussi renforcera les collaborations à venir entre notre secteur et celui de la protection de l'enfance.

Par ailleurs, à l'automne dernier, nous avons mis en place une équipe d'appui à la scolarisation qui a commencé son activité en janvier pour accompagner et soutenir les équipes pédagogiques sur la zone de Toulon Provence Méditerranée.

N'oublions pas l'IME Léo Lagrange, qui

a mis l'association sous le feu des projecteurs l'année dernière. Nous souhaitons que ce projet montre la direction d'une société plus inclusive, en constituant un modèle du vivre ensemble les uns avec les autres.

Enfin, nous menons actuellement une réflexion sur les formes d'habitat, notamment sur le développement de l'habitat inclusif. Ainsi, les Pôles Habitat Littoral et Provence Verte ont le projet de transformer les foyers d'hébergement Escapade et Petite Bastide et de permettre à certains résidents d'ESAT de gagner en autonomie en s'installant dans des studios en centre-ville. Ces déménagements permettront de libérer des espaces dans les EANM actuels pour en augmenter la capacité d'accueil.

Ces transformations à venir montrent notre capacité à repenser notre organisation, dans l'intérêt de toutes les personnes que nous accompagnons.



**Manuel DUREAULT**  
Directeur Général

# Organigramme



**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
Manuel DUREAULT

ORGANIGRAMME  
ASSOCIATIF



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
Elodie ALBERTINI



**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Christelle BERNON

## PÔLE HABITAT LITTORAL



**DIRECTION**  
Christophe BAGNE

**DIRECTRICE ADJOINTE**  
Anne-Marie FULPIN  
**CHEFS DE SERVICE**  
Laurence ORDINER-CHOFFEL  
Marc GAUTHIER

**ÉTABLISSEMENTS & SERVICES**  
EAM MAURICE DUJARDIN - BANDOL  
EAM MAURICE DUJARDIN - BANDOL  
EAM RÉSIDENCE DE L'ESCAPADE - SIX-FOURS

## PÔLE ENFANTS ET JEUNES ADULTES



**DIRECTION**  
Lobna GHAMMOURI

**DIRECTRICE ADJOINTE**  
Fanny POURRIER  
**CHEFS DE SERVICE**  
Valérie AMIEL  
Marie-Pierre MAUNIER  
Ariane LABOURAYRE  
Valérie SCOTTO-D'ANIELO  
Sandrine FLAQUET  
Lionnel LERUSSI

**ÉTABLISSEMENTS & SERVICES**  
**DAME PHAR 83**  
IME LÉO LAGRANGE - LA SEYNE-SUR-MER  
IME LES DAUPHINS - SANARY-SUR-MER  
IME JEAN-PAUL DIDIER - LA SEYNE-SUR-MER  
SESSAD LES DAUPHINS - LA SEYNE-SUR-MER  
IME LES MORIERES - SOLLIES-TOUCAS  
IME LES MARRONNIERS - SOLLIES-TOUCAS  
SESSAD LES MARRONNIERS - SOLLIES-TOUCAS  
LVA LE PATIO D'ISIS - LA SEYNE-SUR-MER  
EMASCO - LA SEYNE-SUR-MER  
DACI - LA SEYNE-SUR-MER

## PÔLE HABITAT PROVENCE VERTE

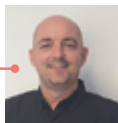


**DIRECTION**  
Carine FOTINAR

**DIRECTEUR ADJOINT**  
François LECAUDEY  
**CHEFS DE SERVICE**  
Isabelle MARTINEZ  
Cécilia COURBARD  
Myriam GROSSI  
Marie-Paule DAUDRUY  
Christelle LECLERCQ

**ÉTABLISSEMENTS & SERVICES**  
EAM ORIANE - BARIJOLS/TAVERNES  
EAM LE SIOU BLANC - SOLLIES-TOUCAS  
EAM LA BASTIDE ST-PIERRE - GARÉOULT  
EAM LA PETITE BASTIDE - GARÉOULT

## PÔLE TRAVAIL LES DEUX FRÈRES



**FAISANT FONCTION DE DIRECTEUR DE PÔLE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**  
Steve HAVERBEKE

**CHEFS DE SERVICE**  
Rémi RICHARD  
Christophe RAPT

**ÉTABLISSEMENTS & SERVICES**  
ESAT LES DEUX FRÈRES - LA SEYNE-SUR-MER  
ESAT ANNE-MARIE ET JEAN BIDART - SIX-FOURS

## PÔLE DOMICILE



**DIRECTION**  
Patricia NURIT

**CHEFS DE SERVICE**  
Magali COMTE  
Sylvie ROMANOZ

**ÉTABLISSEMENTS & SERVICES**  
SAMSAH LA PASSERELLE - BRIGNOLES  
SAVS PETITE BASTIDE - BRIGNOLES  
SAVS SUD-OUEST VAR - LA SEYNE-SUR-MER



# Conseil d'administration

## Le bureau



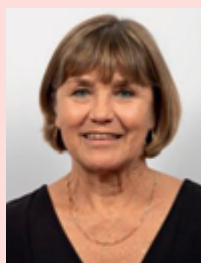
**PRÉSIDENT**  
Jean Pierre-VELGHE



**VICE-PRÉSIDENT**  
Jean-Pierre HUET



**TRÉSORIER**  
Yves PENNANEAC'H



**SECRETÁIRE**  
Véronique MONGIN

**ADMINISTRATICE**  
Josiane CARRASCOSA

**ADMINISTRATICE**  
Evelyne DARNE

**ADMINISTRATEUR**  
Bernard GASTAUD

**ADMINISTRATICE**  
Anne-Marie HUGUET

**ADMINISTRATICE**  
Christiane LABILLE

# Nos établissements et services



## Pôles Habitat Littoral et Provence Verte

- EAM Oriane à Barjols/ Tavernes
  - EAM Le Siou Blanc à Solliès-Toucas
  - EANM La Bastide St-Pierre à Garéoult
  - EANM La Petite Bastide à Garéoult
- EAM Maurice Dujardin à Bandol
  - EANM Maurice Dujardin à Bandol
  - EANM Résidences de l'Escapade à Six-Fours



## Pôle Enfants & Jeunes Adultes

- IME Les Dauphins à Sanary-sur-Mer
- IME Léo Lagrange à la Seyne-sur-Mer
- IME Jean-Paul Didier à la Seyne-sur-Mer
- IME Les Morières à Solliès-Toucas
- IME Les Marronniers à Solliès-Toucas
- LVA à la Seyne-sur-Mer
- EMASCO à la Seyne-sur-Mer
- DACI à la Seyne-sur-Mer
- SESSAD Les Dauphins à la Seyne-sur-Mer
- SESSAD Les Marronniers à Solliès-Toucas



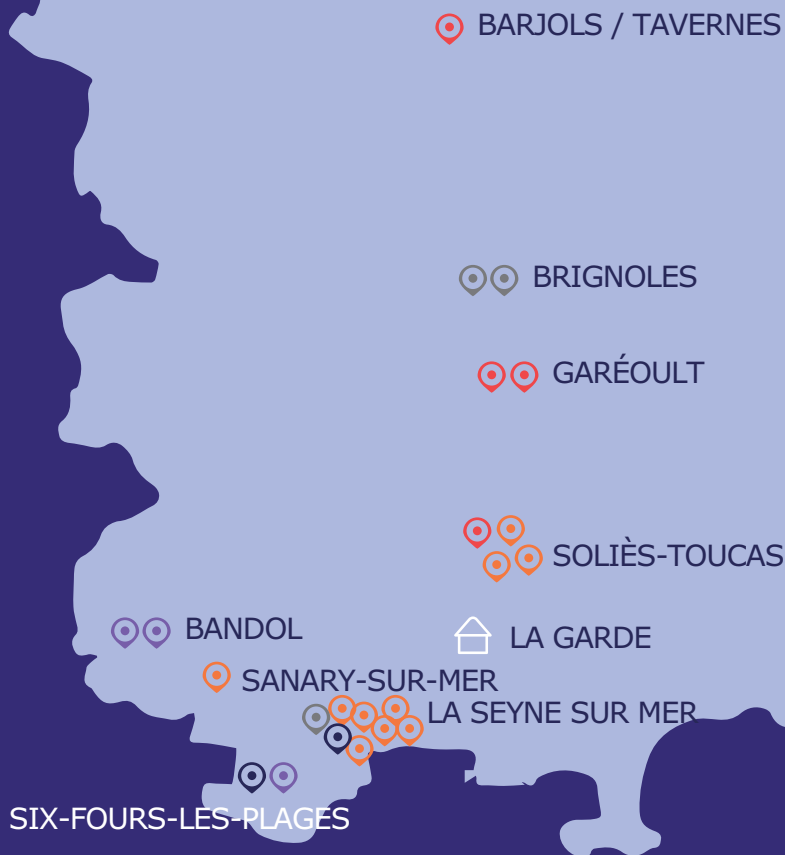
## Pôle Travail

- ESAT Le Poséidon à la Seyne-sur-Mer
- ESAT Bidart, dont l'activité est répartie entre les sites de Six-Fours, Bandol et Garéoult



## Pôle Domicile

- SAVS Sud-Ouest Var à la Seyne-sur-Mer
- SAMSAH La Passerelle à Brignoles
- SAVS Petite Bastide à Brignoles



- 🏠 Siège
- 📍 Pôle Habitat Provence Verte
- 📍 Pôle Domicile
- 📍 Pôle Habitat Littoral
- 📍 Pôle Travail
- 📍 Pôle Enfant et Jeunes Adultes

ESAT :	Établissement et service d'aide par le travail
FAM → EAM :	Établissement d'accueil médicalisé
FH → EANM :	Établissement d'accueil non médicalisé
FDV → EANM :	Établissement d'accueil non médicalisé
SAMSAH :	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS :	Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD :	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
IME :	Institut médico-éducatif
DACI :	Dispositif d'Appui Colonies Inclusives
LVA :	Lieu de vie et d'accueil
EMASCO :	Équipe mobile d'appui à la scolarisation

# 2022

## en un coup d'œil

1000

Personnes accompagnées

908

Places autorisées

22

Établissements et services

### L'association Phar83 : un acteur majeur de l'inclusion sociale dans le Var

Phar83 est une association varoise née en janvier 2021 de la fusion des associations PRESENCE et ARTEAI. Elle s'engage pour l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, en difficulté sociale ou vulnérables. Ses collaborateurs œuvrent au quotidien pour aider les personnes accueillies à réaliser leur projet de vie.

L'association est un acteur majeur du tissu associatif départemental. Elle s'implique dans la réalisation de la politique sociale et médico-sociale en bâtissant des parcours d'accompagnement évolutifs afin que ses accueillis trouvent toute leur place et leur autonomie dans notre société.

## Les pôles d'activités



Pôle Habitat  
Littoral et  
Provence Verte



Pôle Enfants &  
Jeunes Adultes



Pôle Domicile



Pôle Travail

## Effectifs 2022



Index d'égalité  
professionnelle  
hommes/femmes

98/100

## Recrutements

73

CDI  
65 non cadres  
8 cadres

53

intérimaires recrutés en CDI

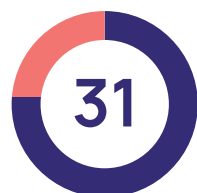
176 389

Heures d'intérim réalisées soit 97 ETP

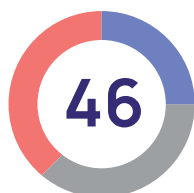
Départs à la retraite

14

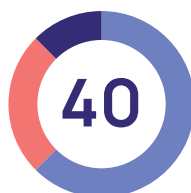
## Répartition des effectifs par filières



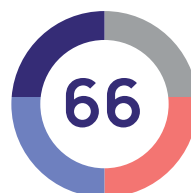
Management



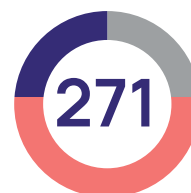
Fonctions  
support



Services  
Généraux



Médical  
Para-médical



Socio-éducatif

## Bilan formation

Nous développons les compétences de nos salariés en lien avec les évolutions du secteur médico-social. En 2022, nous avons financé les formations de 784 stagiaires pour un nombre total de 17 872 heures de formation, dont 3 065 heures dédiées à la forma-

tion qualifiante et diplômante.

389 salariés ont été formés au moins une fois, dont 342 en CDI et 41 en intérim. Parmi ces salariés, 15 ont suivi une formation diplômante / qualifiante.

On compte 120 thématiques de formation au total, dont 8 sont diplômantes.

# ÉVOLUTIONS & PROJETS

## La transformation de l'offre

La terminologie de transformation de l'offre a émergé il y a quelques années dans notre secteur. La principale raison d'être de notre service public est de s'adapter aux besoins des personnes qu'il accompagne.

S'adapter au public accompagné, c'est passer d'un modèle de prêt-à-porter à un système de sur-mesure où les réponses sont plus personnalisées.

La transformation de l'offre induit la transformation des modes de pensée, c'est-à-dire la capacité à se projeter

pour l'autre dans un devenir. En tant qu'association, notre mission est donc d'accompagner les professionnels pour faire évoluer leurs perspectives d'actions sur l'accompagnement.

Demain, les appels à projets s'orienteront davantage sur des services, sur des dispositifs et non plus sur des projets d'hébergement. Nous devons nous préparer pour nous positionner sur ces opportunités de développement.



La population d'ESAT est de plus en plus autonome. Elle aspire à une indépendance et à des modalités d'hébergements différentes. Elle délaisse progressivement l'habitat collectif au profit de logements individuels. Ceci nous conduit aujourd'hui à repenser nos modalités d'accompagnement.

Dans cette dynamique, nous menons actuellement une réflexion sur les formes d'habitats et notamment sur le développement de l'habitat inclusif. Ainsi, les Pôles Habitat Littoral et Provence Verte ont le projet de transformer les foyers d'hébergement Escapade et Petite Bastide pour permettre à certains résidents d'ESAT de travailler leur autonomie et de s'installer dans des studios en centre-ville. Ces déménagements vont permettre de libérer des espaces dans les EANM actuels pour en augmenter la capacité d'accueil.

À l'avenir, de plus en plus de familles seront demandeuses de flexibilité et ne seront plus dans l'attente d'un accueil sur 365 jours pour leur enfant.

Nous devons nous orienter vers des prestations individualisées pour lesquelles il va falloir inventer de nouvelles modalités d'accueil, qui permettent aux personnes accompagnées de faire leurs propres choix.

Nous allons passer d'une logique de projet de structure à une logique de projet unique de l'enfant. Il va être demandé aux structures d'être de plus en plus agiles dans leur organisation. Et tout commence par le secteur enfant, puisqu'il va définir le secteur adulte de demain.

En proposant des modalités d'accueil modulables dès le plus jeune âge, nous préparons l'émancipation des futurs adultes.

# Les projets

## Inauguration de l'IME Léo Lagrange

Le 28 novembre 2022, notre association a inauguré l'IME Léo Lagrange en présence de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée en charge des personnes en situation de handicap, de Madame Charlotte CAUBEL, secrétaire d'État à l'Enfance et de Monsieur Evence RICHARD, préfet du Var.

Partenaires, professionnels, associations et familles, ont tous contribué à faire de cet événement un moment marquant pour les jeunes que nous accompagnons.

Basé à La Seyne-sur-Mer, ce projet inédit dans le département est le fruit d'une collaboration exemplaire de plusieurs années entre la délégation départementale de l'ARS, la commune de la Seyne-sur-Mer, les services départementaux de l'Éducation Nationale et notre association. Sa concrétisation permet à une cinquantaine de jeunes

d'être scolarisés en milieu ordinaire, parmi les camarades de leur âge, alors que les structures d'accueil des personnes en situation de handicap sont longtemps restées isolées et le demeurent encore souvent aujourd'hui.

L'IME de l'école Léo Lagrange ouvre ainsi la voie à une école plus inclusive, qui donne aux jeunes en situation de handicap les meilleures chances d'insertion et d'épanouissement, dans l'esprit de la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Il permet également des échanges mutuellement enrichissants entre les professionnels du médico-social et les équipes enseignantes, parfois démunies face au handicap.

Cette inauguration a mis l'association sous le feu des projecteurs en 2022. Nous souhaitons que ce projet ouvre la voie à une société plus inclusive, en étant un modèle du vivre ensemble les uns avec les autres.







## Ouverture d'un lieu de vie et d'accueil (LVA) à La Seyne-sur-Mer

La présence de la secrétaire d'État Charlotte CAUBEL lors de l'inauguration de l'IME Léo Lagrange en novembre 2022 a préfiguré le rapprochement entre notre association et le service de la protection de l'enfance du département.

Suite à un appel à projet du département auquel notre association a répondu, nous avons été sélectionnés pour gérer un lieu de vie et d'accueil en lien avec l'association Plein Soleil, qui accompagne des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. Le lieu de vie et d'accueil (LVA) a ouvert ses portes en février dernier dans le quartier des Sablettes à la Seyne-sur-Mer.

Manuel DUREAULT : « L'objectif est de faire travailler ensemble nos institutions en évitant les clivages afin d'apporter une réponse plus cohérente aux enfants accompagnés. »

L'implantation à la Seyne-sur-Mer présente l'avantage d'être à proximité

d'autres structures médico-sociales de Phar83 et de dispositifs de scolarisation variés, ce qui permet aux enfants d'aller à l'école à pied depuis le lieu de vie.

Ce dernier offre six places d'accueil pérennes et une place d'accueil temporaire pour des enfants en séjour de répit. Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 14 ans et relèvent pour la majorité d'entre eux du champ du handicap avec certification MDPH (Maison départementale personnes handicapées). L'équipe de huit professionnels du LVA assure une continuité d'accueil sur 365 jours. Ce nouveau dispositif apporte de nouvelles formes de coopération entre la protection de l'enfance et le champ du handicap. Il complète ainsi l'offre de services du Pôle Enfants et Jeunes Adultes de l'association.

## Le Dispositif d'appui colonies inclusives (DACI)

En 2022, la CAF du Var nous a fait confiance pour mettre sur pied un dispositif d'appui aux séjours de vacances (vision inclusive) qui permet à des enfants en situation de handicap d'intégrer des colonies de vacances ou des centres de vacances « ordinaires ».

Ce dispositif a vocation à mettre en œuvre des actions sur des périodes de vacances scolaires en facilitant les démarches administratives pour les familles qui souhaitent inscrire leur enfant. Il a également vocation à soutenir les équipes d'animation sur site.

Un professionnel de l'association est en charge de gérer la mise en réseau et les maillages entre les prestataires de vacances et les opérateurs sociaux.

Le DACI facilite l'accès à ces séjours pour les familles en évaluant les besoins spécifiques de l'enfant pour faciliter son inclusion dans ces dispositifs de droit commun. Il a aussi vocation à

gérer le surcoût financier de la prise en charge du handicap. Durant ces vacances, le dispositif met en place un accompagnement sur mesure du jeune, de l'information, de la médiation, un accompagnement éducatif et/ou psychologique. Il s'agit d'un espace d'apprentissage et de vie différent que les enfants expérimenteront pour une période donnée. Ces séjours offrent aux jeunes des expériences collectives qui leur permettent de gagner en autonomie en se projetant hors du cadre de la famille.





## Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMASco)

Suite à un appel à projet de l'ARS, trois EMASco ont été territorialisées sur le département du Var. Phar83 a été sélectionnée pour gérer le territoire du Grand Toulon Provence Méditerranée, ce qui représente 24 communes, 267 établissements scolaires, 10 circonscriptions et 7 PIALS (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés).

Les activités de l'EMASco (Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation) de Phar83 ont démarré à l'automne 2022. L'EMASco s'inscrit dans la mise en œuvre des principes de l'école inclusive.

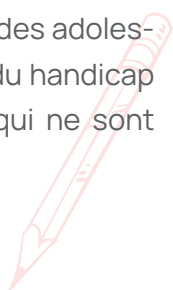
Ce dispositif permet aux professionnels du médico-social, mandatés par l'Éducation Nationale, d'apporter leur expertise face à des situations complexes qui surviennent à l'école. Il s'adresse à des enfants et des adolescents déjà dans le champ du handicap mais aussi à des élèves -qui ne sont

pas encore orientés par la MDPH- ayant des besoins éducatifs particuliers.



*Nous sommes dans une logique préventive qui permet d'investiguer, de diagnostiquer des problèmes et d'accompagner les équipes pédagogiques. Le dispositif a vocation à faire du maillage entre les différents opérateurs du secteur du handicap. Il devra également développer des outils de formation à destination des équipes pédagogiques ».*

**Manuel DUREAULT,**  
Directeur général





L'équipe s'appuie de manière souple sur les ressources déjà existantes dans les établissements et les réseaux d'aides. Elle multiplie et diversifie les chances de poursuivre une scolarité en milieu ordinaire. Elle permet d'éviter les ruptures de parcours, en apportant les appuis et les outillages nécessaires aux équipes éducatives et pédagogiques.

Elle constitue un recours mobilisable ; toutefois, elle n'est pas une équipe d'urgence. Elle vient étayer les pratiques des professionnels de l'Éducation Nationale, sans s'y substituer, autour d'une situation difficile à gérer par l'équipe pédagogique. Pour cela, elle met en place des actions de formation/sensibilisation à destination des équipes pédagogiques.

La complémentarité des compétences entre acteurs du médico-social et de l'Éducation Nationale offre à l'élève la possibilité d'acquérir les apprentissages scolaires et de développer dans

le même temps son autonomie, ses compétences en communication et en socialisation, au moyen de méthodes éducatives, pédagogiques, complémentaires et différenciées.

Le dispositif peut être sollicité indifféremment par un professeur de l'Éducation Nationale, un directeur d'établissement ou l'inspecteur de l'Éducation Nationale via un formulaire de saisine.



## La cuisine centrale et la reconfiguration du Pôle Travail « Les Deux Frères »

Le chantier de la nouvelle cuisine centrale du Pôle Travail Les Deux Frères, initié en 2022, prendra fin à l'été 2023 sur le terrain de Mauvéou. Les nouveaux bâtiments accueilleront la cuisine centrale et le service de portage à domicile du Pôle Travail.

La fermeture des locaux de l'ESAT du Poséidon et sa relocalisation sur le nouveau site doivent permettre de proposer un espace de travail adapté pour tous les travailleurs. L'objectif de ce changement est de parvenir à harmoniser les pratiques et uniformiser les outils de travail du pôle, tout en optimisant ses moyens.

Dans la nouvelle configuration, l'ESAT « le Poséidon », qui devient l'ESAT « Les Deux Frères » sera spécialisé dans la préparation, la production et la distribution de plats cuisinés pour les collectivités et les clients individuels. L'ouverture de la cuisine centrale va permettre de développer la formation des travailleurs et des jeunes de l'IME.



De plus, elle permettra de rationaliser les coûts tout en augmentant les capacités de production. Cette organisation permettra de mettre à profit le savoir-faire acquis en restauration traditionnelle au sein du restaurant « Le Poséidon ». En effet, les repas produits seront travaillés en utilisant au maximum des produits frais et locaux.



*L'ouverture de la cuisine centrale a nécessité une coordination importante entre les acteurs internes et externes du pôle. Ce projet va nous permettre de continuer notre travail d'harmonisation des différentes activités du pôle tout en renforçant l'accent mis sur l'inclusion en milieu ordinaire, conformément au décret du 13 décembre 2022 qui amène de nouveaux droits pour les travailleurs. Nous souhaitons que l'ESAT puisse apporter aux travailleurs une réponse en plateforme, comme le ferait un guichet unique. L'on peut dire que les modes d'accompagnement vont être différents, c'est-à-dire davantage tournés vers la mise à disposition des travailleurs à l'extérieur de l'ESAT.*

*Nous allons également travailler sur le développement des actions liées aux projets de vie des travailleurs, afin de proposer un juste équilibre entre le projet professionnel et les aspirations personnelles. Il s'agit de garantir une bonne articulation de ces deux sphères. La cuisine centrale constituera un outil de travail semblable aux cuisines du milieu ordinaire, avec ses obligations réglementaires, ses objectifs de production et de résultat. Elle sera un lien réel et concret avec le milieu professionnel commun pour les travailleurs, qui continueront à bénéficier d'un suivi adapté à leur handicap. »*

**Steve HAVERBEKE**, Directeur du pôle travail « Les Deux Frères »



## Construction du bâtiment du nouveau siège

La construction du nouveau siège de l'association va s'achever cette année à Solliès-Pont. Le chantier, débuté en avril 2022, prendra fin en juin 2023.

D'une superficie de 1100 m<sup>2</sup>, le nouveau bâtiment matérialisera la nouvelle organisation de Phar83. Il accueillera les équipes du siège (environ trente personnes pour les Pôles RH et Finances, les services Informatique, Patrimoine, Communication et Qualité) et les équipes du SESSAD Les Marron-

niers, dont les locaux seront transférés de Solliès-Toucas à Solliès-Pont. L'effectif du SESSAD devrait représenter quarante-cinq places en 2024. La construction du siège permettra d'internaliser des formations qui, par manque de place, se tenaient jusqu'à présent à l'extérieur. De même, les espaces de réunion nouvellement créés favoriseront la tenue des réunions dans les locaux du siège pour toutes les équipes de l'association.



## Sécurisation des données informatiques

Durant l'exercice 2022, nous avons pérennisé et consolidé les projets initiés en 2021, notamment ceux visant à poursuivre notre mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

En effet, au cours de l'année, nous avons progressivement mis en production nos serveurs informatiques associatifs, hébergés dans le Data Center Toulonnais. Pour rappel, il s'agit de centraliser une partie des données et outils informatiques nécessaires au fonctionnement de l'ensemble des établissements au sein d'un espace sécurisé, dont les accès physiques sont restreints aux seules personnes habilitées.

De plus, ce Data Center permet d'assurer la continuité de service des équipements y étant hébergés en leur garantissant tout au long de l'année une fourniture d'un réseau électrique de qualité, un refroidissement optimal et un accès au réseau internet pérenne.

Nous avons commencé à y transférer

et/ou à y répliquer les données des établissements. Cela a d'ailleurs déjà permis de venir en aide à l'un d'entre eux, le FAM Oriane, qui a vu son serveur local tomber en panne sans pouvoir le remettre en production rapidement. Nous n'avons eu qu'à activer l'accès aux données de l'établissement vers celles répliquées en amont au Data Center et le site a pu reprendre son activité immédiatement.

Aujourd'hui, ce travail de réplication des données est étendu à l'intégralité des établissements. Il ne reste que quelques serveurs locaux en production qui, sauf exception technique, ne seront pas renouvelés à leur fin de cycle de vie.

### Globalisation des outils numériques

De façon plus large, nous inscrivons désormais nativement le numérique dans chaque nouveau projet démarré par l'association.

Pour exemple, sur l'ensemble des projets de construction de bâtiments actuellement lancés, nous avons amené la dimension numérique dès le stade des études architecturales initiales. Cette notion n'existait pas auparavant et il fallait très souvent adapter l'intégration de l'ensemble des équipements informatiques nécessaires a posteriori ou au mieux en cours de construction. Nous n'envisageons plus aujourd'hui de créer un bâtiment sans y inclure ces moyens numériques.

### Perspective et « maturité numérique »

L'année 2022 est l'année où nous avons fait entrer ces outils dans nos habitudes de travail. Nous pérennisons progressivement nos outils et ceux-ci deviennent de plus en plus indispensables à notre fonctionnement global. Nous visons désormais une « maturité numérique », qui se traduit par une transformation digitale et une expérience numérique apportée à l'en-



*Gwénaél Salic, responsable informatique*

semble de nos collaborateurs. Ces transformations doivent permettre d'optimiser nos performances et, in fine, la qualité de nos accompagnements. Néanmoins, la route est encore longue et le travail conséquent pour parvenir pleinement à cette phase de maturité. Nous poursuivrons cet objectif pour les années à venir, notamment en intégrant plus profondément la notion de cybersécurité dans nos usages numériques quotidiens.

## Poursuite de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité et préparation des évaluations externes HAS

En 2021, nous avons vu comment l'association Phar83 a permis aux structures et dispositifs qui la composent d'entrer dans une Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité (DACQ). La mise en place de cette démarche a permis une valorisation des actions déjà engagées, et a mobilisé l'ensemble des acteurs pour une amélioration des parcours de vie, de soin et d'accompagnement.

Elle s'est traduite par l'écriture de Programmes d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ). Ces programmes constituent des outils clefs de pilotage de l'amélioration des pratiques.

Un document unique est établi pour chaque établissement ou service. Il centralise l'ensemble des actions d'amélioration issues :

- Des démarches d'auto-évaluation (critères HAS),
- Des remontées terrain,
- Des échanges en conseil de vie sociale,
- De l'analyse des événements indésirables, des plaintes et réclamations,
- Des cartographies des risques,
- Des projets d'établissement,
- Des démarches de certification,
- Des évaluations externes.

Il nous permet progressivement et collectivement, d'arriver au niveau des attendus de la Haute Autorité de Santé (référentiel d'évaluation des ESSMS).

Cette dynamique nous permet donc également de nous préparer aux évaluations externes à venir en 2023 pour plusieurs ESSMS de Phar83. Ce seront des moments forts d'évaluation de nos pratiques qui nous permettront d'analyser nos modes de faire, de promouvoir l'expression des personnes accompagnées, de leur entourage et des professionnels, ainsi que de mettre en avant nos points forts et d'estimer nos marges de progression.

La finalité du projet étant toujours la même : une qualité optimale d'accompagnement de la personne, dans un environnement (humain et matériel) adapté à ses besoins, respectueux de ses droits, au service de son parcours de vie.

## Communication : rendez-vous sur LinkedIn

L'association est désormais présente sur le réseau professionnel LinkedIn. Vous y trouverez toute notre actualité associative ainsi que certaines de nos offres d'emploi.

Vous n'êtes pas encore sur LinkedIn ? N'hésitez pas à vous inscrire pour pouvoir nous suivre. Vous nous trouverez en tapant AssociationPHAR83 dans la barre de recherche du site.

Vous pouvez aussi partager la page à des membres de votre réseau professionnel ! A bientôt sur LinkedIn !



## Une équipe technique sur tous les fronts !

Rattachée à Damien Lassalle, responsable du Patrimoine, l'équipe technique est composée de 9 agents d'entretien. Au sein de cette équipe, les agents de l'équipe mobile interviennent en complémentarité des agents affectés à un seul établissement.

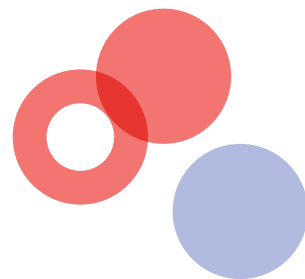
N'étant rattachés à aucun établissement en particulier, les agents de

l'équipe mobile sont mobilisés en fonction de leurs compétences (plomberie, électricité, carrelage, énergie) et selon les besoins de l'association pour mener à bien tous les travaux importants au sein des établissements de Phar83. La centralisation de la gestion des équipes techniques en 2022 a permis à l'association de mutualiser les compétences de ses agents en interne tout en permettant aux établissements d'optimiser leurs dépenses de maintenance.

Les ouvriers de l'équipe technique sont ainsi intervenus pour aménager plusieurs constructions neuves en 2022. Parmi leurs réalisations, on peut citer : la remise en état complète d'un local de chaufferie à Barjols, la pose de la terrasse de l'IME Léo Lagrange, la rénovation de deux cuisines et deux salles de bain ainsi que de gros travaux de ferronnerie à Garéoult.

Un grand merci à l'équipe pour son investissement qui a permis de faire aboutir de nombreux chantiers l'an dernier !





## Relocalisation de l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM Oriane)

En septembre 2023, l'association va transférer 14 places - sur les 33 places du foyer Oriane- dans les locaux de Solliès-Toucas. Le site de Barjols fermera donc définitivement ses portes et celui de Tavernes va quant à lui être réaménagé pour accueillir les 19 autres résidents dans de meilleures conditions.

La double implantation (Tavernes - Siou Blanc) permettra d'adapter les prestations proposées sur les sites aux besoins des personnes accompagnées.

### Amélioration de l'offre de soins et stabilisation de l'effectif

Une corrélation existe entre l'âge des personnes accueillies et leurs besoins en soins. Lorsque le bâtiment de Barjols a été construit, les besoins en soins étaient moindres qu'aujourd'hui, car les personnes accueillies étaient plus jeunes. Aujourd'hui, le vieillissement de la population de l'EAM requiert une prise en charge médicale plus

conséquente que par le passé (complexifiée par la localisation isolée du foyer). A titre d'exemple, il faut compter plus d'une heure depuis Barjols pour rejoindre le centre hospitalier de Sainte Musse, alors que vingt minutes suffisent depuis Solliès.

D'autre part, nous rencontrons de plus en plus de difficultés à recruter des professionnels sur le secteur de Barjols/Tavernes. À cette problématique d'embauche s'ajoute celle des absences, que l'association a du mal à pallier, même en ayant recours à son prestataire d'intérim. Si le recrutement dans le secteur médico-social se complexifie de manière générale, il est certain que le phénomène est encore plus marqué en zone rurale.

Ce contexte de recrutement est préjudiciable au développement sur le site de compétences spécifiques dans le domaine de l'autisme, ainsi qu'au partage de connaissances entre professionnels.

### Meilleures conditions d'accueil et développement de l'autonomie

Le site du Siou blanc, déjà propriété de Phar83, présente de nombreux avantages pour les personnes accueillies. De nombreuses infrastructures de qualité y sont présentes : cuisine et lingerie neuves, infirmerie, ateliers, piscine et balnéo, terrain de sport, stade, gymnase, ferme et jardin sensoriel, sans oublier des salles de réunion pour les professionnels et une salle d'accueil réservée aux familles. Parmi les opportunités qu'offre le nouveau site, les ateliers pourraient s'élargir à d'autres activités, telles que la poterie et les arts plastiques.

Le site comporte des locaux d'hébergement adaptés et spacieux, qui ont vocation à être réaménagés dans le cadre du projet. Ces locaux se répartissent en trois villas et deux logements indépendants. Cette configuration correspond à notre objectif de développement de l'autonomie des personnes accompagnées.

Christelle Leclercq et Isabelle Martinez, toutes deux cheffes de services impliquées dans le projet, témoignent : « Nous avons commencé par aborder le déménagement avec les familles lors du CVS de novembre 2022. Nous avons ensuite entamé une démarche avec le psychologue et les familles pour pro-

poser une répartition des résidents en fonction de leurs projets individualisés, de leurs besoins en soin et de la localisation des familles. La décision d'affecter les résidents sur Solliès ou Tavernes a été prise en accord avec les familles et les tuteurs administratifs.

Rapidement, une visite du nouveau site de Solliès a été organisée avec les familles afin qu'elles puissent se projeter dans les futures villas des résidents. La référente communication de l'EAM le Siou Blanc et l'EAM Oriane en collaboration avec deux éducatrices de l'EAM Oriane mène un travail d'information pour aborder le thème du déménagement avec les résidents. Un premier projet sous forme de bande dessinée FALC (facile à lire et à comprendre) est en cours. Des activités, mais également des séjours, ont aussi été organisés sur le site de Solliès pour travailler la découverte des lieux et l'acclimatation des résidents.

En parallèle, un gros travail a été fait sur l'organigramme pour repositionner les équipes sur les deux sites. Cela va nous permettre de pouvoir projeter tous les recrutements à faire sur le nouveau site de Solliès qui ouvrira en septembre 2023. Le bâtiment de Tavernes va subir des travaux de réaménagement jusqu'en 2024 pour apporter un meilleur confort de vie aux résidents. »

## Création du dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) de Phar83

Le pôle enfants et jeunes adultes de Phar83 était composé jusqu'alors de deux DAME :

- Le DAME Littoral
- Le DAME Vallée du Gapeau

Regrouper ces deux DAME en un dispositif unique va permettre de mettre en commun les moyens à l'échelle du pôle de manière à délivrer des accompagnements multimodaux qui correspondent davantage aux besoins actuels de l'association. La création du DAME unique en 2022 a vocation à favoriser une plus grande diversité de parcours pour les jeunes, en apportant des réponses plus diversifiées.

Au regard de l'évolution de l'enfant, le DAME va ainsi pouvoir l'orienter vers le mode d'accueil le plus adapté : en SES-SAD ou en IME, en internat, en externat ou encore en internat séquentiel. Le DAME favorisera en parallèle les opportunités de scolarisation en milieu ordinaire.



*Nous sommes en train de changer de paradigme dans le médico-social. Nous nous dirigeons vers une nouvelle culture professionnelle de l'accompagnement, avec un parcours plus modulable qui va tendre vers une logique plus inclusive. Le dispositif unique propose une approche créative de la prise en charge. De plus en plus de liens se tissent avec les acteurs du territoire pour désinstitutionnaliser les prises en charge. »*

**Marie-Pierre MAUNIER,**  
Cheffe de service du pôle enfants



L'enjeu pour Phar83 est clair : se mettre en lien avec des structures et services du droit commun, pour encourager l'ouverture des jeunes sur la vie de la cité. Il s'agit de permettre en même temps aux familles de faire évoluer leurs propres perspectives sur les modes d'accompagnements de leurs enfants.

Un poste de coordinatrice pédagogique a été créé pour intervenir auprès des 14 enseignants du dispositif sur toutes les structures du DAME. La coordinatrice a pour mission de travailler les maillages entre l'école ordinaire et les enseignants de nos structures en tissant notamment des liens avec les directeurs d'école primaire. L'objectif est de pouvoir organiser l'intégration des enfants de l'IME dans l'école, à chaque fois que cela est possible. Ces démarches vont pouvoir aboutir, par exemple, à la création de projets communs entre les enseignants de l'école et de l'IME Léo Lagrange.



## Ouverture de l'internat séquentiel en accueil temporaire

L'internat séquentiel est un service du pôle enfants et jeunes adultes de Phar83 qui a augmenté son temps d'accueil début 2022. Il offre désormais une modalité d'accueil innovante, intégrée au Dispositif D'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) PHAR83 et intervient dans une continuité et une complémentarité de l'accompagnement des professionnels et équipes en structures et services de jour (IME/SESSAD).

L'internat s'adresse à des jeunes de 7 à 20 ans orientés en IME ou en SESSAD et disposant en complément d'une notification d'orientation en accueil temporaire, et propose un accueil de répit à la nuitée, de semaine, le week-end, et en période de vacances scolaires.

Valérie Amiel, cheffe de service : « Nous recevons des demandes d'autres associations et même des demandes de jeunes qui ne sont pas en IME mais à l'école. Cet accueil temporaire augmente le nombre de jours d'ouverture sur l'année, et répond en cela aux demandes des familles qui souhaitent pouvoir bénéficier de temps de répit, notamment durant les week-ends et les vacances scolaires. »



*On constate que ces nouvelles modalités d'accueil répondent aux besoins des familles. L'accueil séquentiel permet de travailler des éléments d'autonomie en petit effectif et de développer des compétences sociales avec les enfants en passant du cadre familial au cadre collectif. L'internat séquentiel répond aux besoins des enfants des IME de Phar83, mais pas seulement, puisqu'il accueille aussi des jeunes des départements limitrophes. La réduction du temps d'internat permet aux familles d'avoir le choix et de co-construire avec les professionnels le suivi de leur enfant. C'est une proposition d'accompagnement plus moderne, qui s'adapte aux besoins particuliers de chaque famille, en proposant une palette de réponses variées et ajustables*

**Manuel DUREAULT,**  
Directeur général

## Implantation de l'IME Les Morières à la Farlède

L'IME les Morières était situé dans un environnement isolé de la société civile sur le plateau de Solliès-Toucas. L'enjeu pour Phar83 est de faire évoluer la structure en la transférant vers un nouvel environnement en cœur de ville. En effet, nous avons l'ambition de rapprocher les élèves de la vie en société. Ce rapprochement permettra notamment à des parents d'accompagner tous leurs enfants sur un même site grâce à la proximité entre la crèche, les écoles, l'IME ou encore le collège.

Pour mener à bien ce projet, nous avons recherché un emplacement situé à proximité de lieux de scolarisation pour enfants et adolescents.

Notre choix s'est finalement porté sur la commune de La Farlède. L'association a été accueillie à bras ouverts par la mairie qui a vu dans ce projet une opportunité pour créer un espace vivant en cœur de ville.

Pour la présentation du projet, Manuel DUREAULT, notre directeur, a été reçu



par tous les élus de la Farlède. Ces derniers ont montré un réel intérêt pour notre proposition et une sensibilité certaine à la question de l'inclusion.

Suite à ces échanges, la mairie nous a proposé un lieu d'implantation proche d'un centre de loisirs, d'une crèche, de la médiathèque, des écoles maternelle et primaire (à 150 mètres) et du collège (à 300 mètres). Le bâtiment proposé par la mairie est un ancien moulin n'étant plus en activité depuis les années 1950.

Dans ce moulin réhabilité viendront s'implanter les locaux de l'IME (salle d'activités, de soins, locaux administratifs), ainsi qu'un café solidaire tenu par les jeunes adultes de l'IME et/ou de l'ESAT de PHAR83, dont la mairie souhaite la mise en place.

Dans cette nouvelle configuration, les jeunes pourront avoir des expériences d'écoliers ou de collégiens, tout en restant attachés à l'IME.

## La place des Conseils de la Vie Sociale Une nouvelle place des CVS dans le fonctionnement des structures de Phar83

Publié au journal officiel du 27 avril 2022, le décret n° 2022-688 du 25 avril 2022 apporte des modifications dans la composition, le fonctionnement et les compétences des conseils de la vie sociale dans les ESMS.

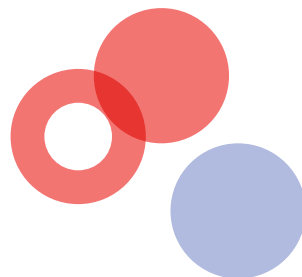
Phar83 a choisi de mettre en conformité l'ensemble de ses CVS avec ce décret.

Les nouvelles dispositions, qui modifient et complètent celles du décret du 25 mars 2004, sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce nouveau décret a pour objectif de renforcer le rôle des CVS et la participation des personnes accompagnées et de leurs proches. Il traduit aussi certains des « engagements en faveur du bien vieillir en établissement ou à domicile » annoncés par le gouvernement.

Extrait du décret : « Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur les droits et li-

bertés des personnes accompagnées, sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les prestations proposées par l'établissement ou service, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge. »





Le décret prévoit notamment le renforcement du rôle démocratique des CVS :

- Une nouvelle composition (place privilégiée des usagers, élus locaux, membres de l'équipe pluriprofessionnelle, nouveau quorum, place optionnelle des familles...)
- Une simplification et formalisation du fonctionnement (rapport annuel, compte-rendu de séance...)
- Une révision des modes d'élection (bulletin secret...)
- De nouvelles missions
- Une participation active à la vie de la structure

Le CVS est également associé à l'élaboration ou à la révision du projet des établissements et services. Il collabore tout particulièrement à la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance.

Le CVS est par ailleurs entendu lors de la procédure d'évaluation des structures. Il est informé des résultats et associé aux mesures correctrices à mettre en place.



*L'enjeu pour notre association est de faire du CVS un véritable organe de consultation des résidents. Le Conseil doit être un outil de travail pour faire évoluer la prise en charge des professionnels. Dans le secteur enfants, il s'agit de créer une dynamique qui associe les parents afin qu'ils se sentent en responsabilité pour animer les réunions. L'objectif pour l'association est de s'assurer que les familles aient une réelle implication dans ce qui se vit au sein de l'institution. Dans le secteur adulte, nous sommes attentifs à ce que cet organe soit un moyen d'entendre les besoins et la parole de tous les résidents. Nous souhaitons encourager la co-construction des projets en associant systématiquement les familles et les bénéficiaires pour que leur pouvoir d'agir se déploie réellement.*

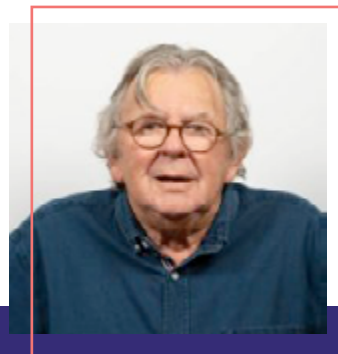
**Manuel DUREAULT,**  
Directeur général



*Les personnes ne peuvent pas toutes s'exprimer et l'expression des besoins repose souvent sur les parents. Je suis favorable à l'ouverture des CVS à tous les parents car ils sont tous concernés par la vie de l'établissement. Je suis également favorable à l'élargissement des thématiques abordées lors des réunions. De ma propre expérience, faire venir des personnes étrangères à l'association est vraiment apprécié. Il serait également intéressant de faire venir des parents d'autres associations afin qu'ils puissent partager leurs expériences. Je pense que la place des frères et sœurs des personnes handicapées est une thématique intéressante à développer lors des CVS.*

**Jean-Pierre HUET,**  
Vice-président

## Ce qu'ils en pensent...



*Le décret du 27 avril 2022 portant sur l'évolution des CVS va permettre de porter une attention accrue aux questions des résidents et de leurs familles. Ces CVS sont plus proches de la vie des établissements et vont permettre une ouverture vers l'extérieur. En effet, les CVS peuvent faire appel à des personnes extérieures qualifiées pour des interventions ad hoc.*

*La transmission de l'ordre du jour aux participants 15 jours avant la réunion va permettre de mieux anticiper les sujets discutés et va motiver les personnes à intervenir.*

*D'autre part, les questions abordées lors des CVS s'élargissent et s'orientent dorénavant sur l'activité associative. On regarde maintenant au-delà du quotidien et des événements de l'établissement.*

*Nous travaillons aujourd'hui à établir une trame de règlement intérieur commune pour les établissements de même type afin d'harmoniser les pratiques.*

**Yves PENNANEAC'H,**

Trésorier et membre du Conseil d'Administration

## Interview de Florence Rocca, présidente du CVS de l'EANM Résidences de l'Escapade

### **Quel est, selon vous, le rôle du CVS ? Quelle est sa composition ?**

« Le Conseil de Vie Sociale est un lieu d'échanges et de rencontres. Il permet d'entendre la voix à la fois des résidents, des familles et des salariés. Les résidents sont au cœur de ce dispositif à travers leurs remarques, idées, questions... Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) que je préside regroupe quatorze personnes : cinq résidents qui représentent l'ensemble des résidents de la structure, un éducateur qui accompagne les résidents dans la lecture des questions lors de la réunion et peut être amené à poser des questions venant des salariés des foyers, deux représentants du conseil d'administration, trois représentants des familles, une secrétaire et deux membres de la direction. »





### **Comment voyez-vous votre rôle de présidente et combien y a-t-il de réunions chaque année ?**

« Le président est le porte-parole des résidents auprès de la direction. J’anime la réunion et je veille à ce que les membres du CVS puissent s’exprimer lors de cette réunion. Mon rôle est de regrouper les questions, pour les soumettre à la direction, qui y apporte ensuite des réponses. C’est une réunion importante car elle permet d’aborder les questions qui émergent dans notre établissement. Cela favorise le dialogue au sein de la structure et apaise le climat général, en améliorant la qualité de vie dans l’établissement.

De nombreuses questions sont posées. Les questions des résidents concernent pour la plupart l’amélioration de leur lieu de vie.

Les principaux thèmes abordés sont relatifs au confort de l’habitat, à l’éclairage, aux aménagements des chambres, etc.) Suite aux demandes rapportées en CVS, seize modules de climatisation ont notamment été installés dans les chambres et studios individuels de l’Escapade 1. Les résidents ont bien pris conscience de l’intérêt que cela peut avoir pour eux. »

### **Comment se déroule une réunion de CVS ?**

« Je commence par ouvrir la séance. Nous procédons ensuite à la lecture du dernier compte-rendu de réunion pour faire le bilan des actions décidées lors de la précédente réunion. Ensuite, la direction prend la parole pour partager les informations clefs de l’actualité associative. Puis l’on passe en revue les questions des différents collèges (résidents, familles et professionnels). Je souhaite remercier Christophe Bagne, le directeur du pôle et Anne-Marie Fulpin, la directrice adjointe. Ils s’investissent énormément pour que nos demandes soient entendues ! »



# Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

## Une démarche associative globale

Le secteur médico-social n'entend pas être en reste sur les sujets de responsabilité sociétale des entreprises. Ainsi, aujourd'hui, la démarche RSE de notre association ne se limite pas aux enjeux environnementaux et aux actions liées au développement durable. Elle prend aussi en compte les thèmes de la qualité de vie au travail, les pratiques de management et la diversité. Afin de travailler à de nouvelles

propositions qui viendront renforcer et étendre la politique existante, un groupe de travail associatif constitué de professionnels des différents pôles s'est structuré. L'objectif est d'élaborer un plan d'action RSE associatif. Ce plan d'action sera validé conjointement par le conseil d'administration et le comité de direction, avant d'être déroulé dans les établissements.



## La démarche RSE du pôle Travail Les Deux Frères

Le pôle travail s'inscrit dans une démarche RSE à plusieurs niveaux :

### **Harmonisation du travail et des pratiques**

Les professionnels bénéficient d'un accès direct et sécurisé aux logiciels de l'association. La mise en place des outils numériques au sein du pôle a rendue obsolète l'utilisation du papier. Par ailleurs, le pôle s'engage en faveur du mieux-être au travail notamment en aménageant les plannings des salariés de manière à éviter les horaires « coupés », c'est-à-dire les temps de travail fragmentés par des coupures de durée variable.

### **La gestion des déchets et la sensibilisation des personnes accompagnées**

Le broyage des végétaux en espaces verts est proposé systématiquement aux clients des services espaces verts. De plus, les équipements utilisés fonctionnent dorénavant principalement sur batterie. La non-utilisation des

produits toxiques, en particulier en espaces verts, est une règle absolue.

### **L'autodétermination des personnes accompagnées**

L'autodétermination contribue au bien-être des personnes accompagnées.

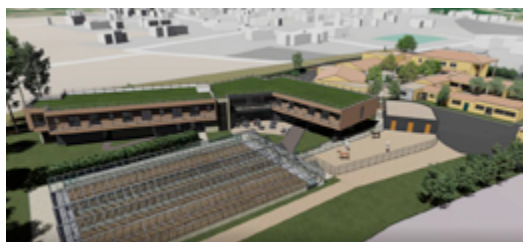
Le pôle met l'accent sur l'autodétermination des travailleurs en leur permettant de contribuer directement au fonctionnement de la structure.

Par exemple, une personne accompagnée peut s'approprier une mission qui lui donne un rôle clef !



## Un bâtiment durable à Garéoult

Le projet de transformation du site de Garéoult prend forme ! Les plans des nouveaux bâtiments ont été établis avec un cabinet d'architectes. L'association a souhaité inscrire ce projet dans une démarche globale de développement durable. Dans cette perspective, elle a sollicité une architecte spécialiste des bâtiments durables en PACA. Depuis 2011, l'architecte Kathleen VANAGT accompagne les entreprises et collectivités pour bâtir des projets durables, sur la base du référentiel BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens). Ce référentiel français de qualité environnementale, créé en 2008, a pour objectif d'évaluer les projets de construction et de réhabilitation des bâtiments dans une démarche d'amélioration continue, via un système de garantie participatif. Le référentiel Bâtiments Durables Méditerranéens est porté en région PACA par l'association EnvirobatBDM, en partenariat avec l'ADEME (Agence



De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'une démarche collective qui vise à inclure les exigences du développement durable dans l'aménagement, la construction et la rénovation en région PACA. Les projets sont évalués devant une commission interprofessionnelle à trois étapes : conception, réalisation des travaux et fonctionnement avec les usagers. À l'issue de cette évaluation, le projet peut se voir attribuer une certification durable. Nous visons la certification la plus exigeante : « l'Or » ! De la conception au chantier, Kathleen nous conseillera sur tous les paramètres de la construction (matériaux, consommation d'énergie, mobilité, inscription dans le territoire, etc.), afin que le projet réponde au cahier des charges du référentiel BDM.

## Prêts durables RSE

La campagne d'emprunt associative s'est achevée début janvier par la signature de prêts. Plusieurs emprunts souscrits par l'association sont considérés comme des contrats de « prêt environnemental et social ». C'est-à-dire que l'association bénéficie de conditions favorables pour ces emprunts, parce qu'ils répondent au cahier des charges RSE des banques.

L'association a ainsi obtenu auprès de la Société Générale un prêt environnemental et social de 8,6 millions d'euros. Ces emprunts RSE financent les projets suivants :

- Acquisition du terrain du nouvel IME Présence,
- Aménagement du nouvel IME Jean-Paul Didier dans le quartier de Mauvéou à la Seyne-sur-Mer,
- Construction de la nouvelle cuisine centrale du Pôle Travail Les Deux Frères,
- Construction du nouveau siège à Solliès-Pont,
- Réhabilitation du nouveau bâtiment qui accueillera l'IME Les Morières,
- Extension et construction durable pour l'EANM Bastide Saint-Pierre de Garéoult.

### PRÊT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

#### LES OBJETS ÉLIGIBLES



##### Immobilier responsable

Immeubles commerciaux et résidentiels GREEN®



##### Énergies renouvelables

Développement et installation d'unités de production d'énergie renouvelable



##### Transports

Acquisition et maintenance d'infrastructures et de véhicules bas carbone



##### Prévention et contrôle de la pollution

Financement des installations de gestion des déchets



##### Traitement et gestion de l'eau



##### Logement social

Construction, rénovation, extension et maintenance de logements sociaux



##### Accès à la Santé

Financement des établissements de santé publics, des maisons de retraite, équipements et matériels pour les professionnels de santé



##### Accès à l'Éducation et à la Formation

Financement des écoles et d'universités publiques, programmes de formation professionnelle



##### Économie sociale et solidaire

Financement des entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire



## Service Civique

Anne Marie FULPIN, Directrice Adjointe du Pôle Habitat Littoral, a récemment mis en place un Service Civique au sein de l'EANM Escapade.

« J'ai trouvé cette démarche de Service Civique intéressante dans la mesure où la personne qui est intervenue dans notre établissement voulait découvrir le métier d'éducateur tout en acquérant des compétences pour poursuivre ses études. Je trouve très bien que des jeunes motivés et volontaires viennent proposer leur candidature pour mettre en place de nouveaux projets. J'ai choisi d'orienter le projet personnel effectué dans le cadre de ce Service Civique vers le domaine du développement durable.

En effet, l'association souhaite justement mettre l'accent sur la dynamique RSE à l'échelle des pôles et établissements. Le pôle Habitat Littoral est inscrit dans cette démarche de longue date avec notamment le tri des déchets ménagers.

L'objectif que nous avons fixé pour la personne en Service Civique était donc de sensibiliser les résidents et le personnel à la question de la réduction de la dépense énergétique. Elle a donc commencé par passer du temps sur le terrain pour faire connaissance avec le public concerné, dans le but d'établir une enquête de terrain. Elle a également mis en place un questionnaire avec des guides de bonnes pratiques, pour proposer ensuite, des trucs et astuces, des vidéos et des jeux, afin que le personnel et les résidents comprennent mieux l'impact économique et sociétal d'une surconsommation énergétique.

Il est important que nous prenions tous conscience de ce que les dépenses énergétiques engendrent en termes de coût pour l'établissement. Je me suis rendue disponible auprès de cette personne pour l'accompagner au mieux dans la réalisation de son projet. Le jour où les résidents quitteront l'EANM Escapade, j'espère qu'ils pourront reproduire ces gestes chez eux en ayant pris les bonnes habitudes ! ».

## Encourager la mobilité durable

Afin de participer à la lutte contre le changement climatique, la direction et les délégués syndicaux souhaitent développer la mobilité durable, en encourageant des alternatives à l'usage des véhicules individuels pour les professionnels de Phar83. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un accord relatif à la mise en place du forfait mobilité durable permet aux salariés qui utilisent un mode de

transport durable de bénéficier d'une indemnité pour leurs déplacements vers le lieu de travail. Pour être éligibles, les salariés doivent utiliser l'un des moyens de transports suivants :

- Vélo ou trottinette
- Scooter à moteur non thermique
- Covoiturage
- Transports en commun



## Le dispositif Éco Énergie Tertiaire

Éco Énergie Tertiaire est une obligation réglementaire qui oriente les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique.

Les objectifs peuvent être atteints, en application de l'article 175 de la loi Elan, soit par une réduction de la consommation d'énergie finale de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050, par rapport à une consommation énergétique de référence, soit par l'atteinte d'un niveau de consommation d'énergie final fixé en valeur absolue.

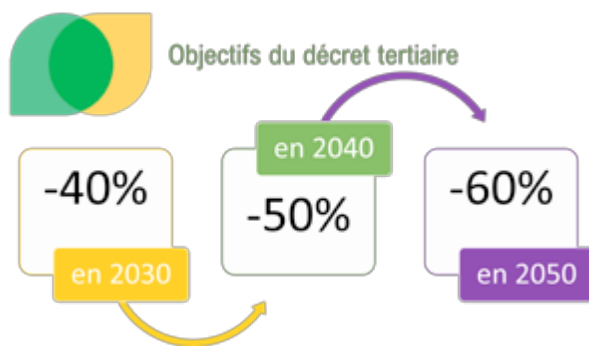
Cette obligation réglementaire, issue du décret tertiaire, impose à nos établissements de réduire leur consommation d'énergie dans les années à venir.

Pour répondre à cette obligation, nos établissements ont dû définir une année de référence entre 2010 et 2019.

Ils ont également déclaré, sur la plateforme de recensement OPERAT, leurs consommations d'énergie pour la période allant de 2020 à 2022.

Pour s'assurer d'atteindre ces objectifs ambitieux dans les délais impartis, Phar83 travaille avec les salariés et les directions pour mettre en œuvre un plan d'action dédié à la réduction de notre dépense énergétique globale.

L'atteinte des objectifs de ce décret va constituer un des axes majeurs de la démarche RSE de l'association.





# PROJET ASSOCIATIF ET PÔLES D'ACTIVITÉS

## Présentation du projet associatif

Notre projet associatif se décline dans chacun des pôles à travers les structures et établissements de l'association. La création de pôles au sein de l'association PHAR83 vise principalement à transformer l'offre d'accompagnement et à construire une organisation capable de mettre en œuvre une palette de réponses transversales : pour les enfants, à domicile, en hébergement ou sur les lieux de scolarisation, grâce aux deux DAME ; pour les adultes, à domicile, en hébergement ou sur le lieu de travail, à travers les pôles domicile, hébergement et travail. Il s'agit d'accompagner l'accès au droit commun pour tous, de manière non exhaustive :

- L'accès à l'École de la République parmi les autres,
- L'accès à la formation professionnelle,
- L'accès à l'emploi,
- L'accès à un habitat adapté au service d'une inclusion sociale et professionnelle,
- L'accès aux soins, à la culture, aux sports et aux loisirs,
- L'accès à une autonomie financière,
- L'accès aux droits du citoyen. Ces orientations définissent les perspectives des prochaines années,
- Le développement d'une offre de services innovante dont l'objectif principal est d'imaginer des parcours adaptés aux besoins et aux attentes des personnes,
- La mise en œuvre d'actions facilitant l'accès au droit commun, la participation et la citoyenneté des personnes,
- La transformation de nos établissements vers des dispositifs ouverts procurant en parallèle un accompagnement,
- La mise en œuvre d'actions de soutien aux familles,
- Le développement de partenariats avec des structures relevant du secteur médico-social, social, sanitaire ainsi que du milieu ordinaire au bénéfice des trajectoires des personnes,
- Le développement de l'association dans le cadre d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

## PÔLE HABITAT LITTORAL

### Présentation du Pôle

Le pôle Habitat Littoral propose un hébergement -médicalisé ou non- et un accompagnement à des personnes adultes dépendantes. Les accueillis sont soutenus au quotidien dans la gestion des actes de la vie courante

et conduits vers la réalisation de leur projet personnel. L'approche éducative mise en place dans les foyers a pour objectif de favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie pour les accueillis.



## Bilan de l'année écoulée

L'année 2022 a été marquée par la fin des mesures spécifiques Covid et le retour à un fonctionnement normal des établissements du pôle.

Les craintes liées au contexte sanitaire se sont peu à peu estompées et ont laissé place à la reprise des loisirs et des divertissements (sorties dans les lieux culturels, cinéma, spectacle, salle de sport). Résidents et professionnels ont ainsi retrouvé des moments de partage au-delà de la vie quotidienne de l'établissement. Cette ouverture est importante pour favoriser à nouveau l'intégration sociale des résidents à part entière.

Un travail important a été mené au sein du Pôle sur le sens du travail en établissement médico-social. En effet, l'un des effets de la crise Covid a été la démobilisation des professionnels en charge des accompagnements des résidents.

Il a donc fallu aider les professionnels à retrouver du sens dans leur travail. Dif-

férentes mesures mises en place ont permis de retrouver des professionnels motivés, engagés et impliqués.

Nos organisations s'adaptent aux nouveaux besoins en multipliant les possibilités de formations à destination des professionnels et en recrutant des compétences nouvelles davantage orientées vers l'accompagnement à la santé. Un travail continu sur l'amélioration des conditions de travail est mené au sein du Pôle pour que chacun bénéficie des conditions optimales pour exercer.

Nous devons accentuer notre effort de formation des professionnels, notamment lorsque ces derniers doivent gérer des situations dangereuses auxquelles font face certains résidents.

Dans ce cas, nous n'hésitons pas à solliciter des ressources extérieures pour répondre aux besoins de certains résidents tout en accompagnant les professionnels en leur proposant des formations (ex : premiers secours en

santé mentale) pouvant leur donner les outils nécessaires.

En dépit d'une liste d'attente bien remplie, les établissements du pôle sont toujours à l'écoute des sollicitations pour l'accueil de personnes en situation difficile ou complexe.

Nous sommes très attentifs à l'entretien des bâtiments et à leur maintien dans un état impeccable. Ainsi, les trois établissements ont bénéficié d'un rafraîchissement des peintures dans les parties communes. Sur le FDV et le FAM, toutes les chambres des résidents ont été repeintes avec la possibilité pour chacun de choisir la couleur des murs.

Sur le FDV, un plan de réhabilitation a été proposé au département pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments et l'accessibilité des espaces privés.

Concernant les propositions d'activité, les établissements du Pôle offrent une palette de sorties et d'activités très diversifiées et adaptées aux demandes des résidents avec une ouverture forte sur l'extérieur.

## Démarche RSE sur le pôle

Une démarche RSE globale est initiée sur le Pôle.

Elle concerne tous les acteurs :

- les professionnels, à travers l'amélioration de leurs conditions de travail.
- les usagers qui sont sensibilisés aux questions environnementales avec des actions pour réduire la consommation énergétique et le gaspillage alimentaire.
- les prestataires, avec un recours aux circuits d'achats courts et à des produits plus respectueux de l'environnement.

Un service civique a été recruté sur le pôle pour travailler sur le thème de la démarche RSE.

La mission du service civique est de mettre en place un projet personnel au sein d'un établissement. Nous avons sollicité la mission locale pour recevoir sur les sites un volontaire service civique afin de développer un projet dans le domaine du développement

durable. Un engagement déjà bien présent au sein des établissements depuis de nombreuses années (très peu de gaspillage, tri au recyclage des déchets ménagers avec une mise en relation avec la société pour obtenir des poubelles adaptées, des affiches de sensibilisation pour les résidents). Nous voulions toutefois sensibiliser les résidents et professionnels sur l'actualité du moment, liée à la réduction de la dépense énergétique. Permettre au volontaire de découvrir, d'acquérir de multiples compétences essentielles à sa poursuite d'études et répondre à l'accès à la vie sociale et citoyenne des résidents étaient notre leitmotiv.

## Projets 2023

Le Foyer de vie propose des conditions d'hébergement qui ne sont plus compatibles avec les besoins des résidents qui avancent en âge et dont l'autonomie diminue. Un plan de réhabilitation des bâtiments est prévu pour 2023.

Le foyer d'hébergement a reçu des demandes de la part des résidents pour vivre dans un habitat un peu plus inclusif mais avec toujours le soutien du Foyer. Ainsi, nous réfléchissons à transformer quelques places de FH classique en places de Foyer éclaté.

Le besoin en accompagnement psychiatrique des résidents augmente. Le Foyer d'accueil médicalisé se prépare à l'accompagnement de situations très médicalisées.

## PÔLE HABITAT PROVENCE VERTE

### Présentation du Pôle

Le Pôle Habitat Provence Verte est né du regroupement de plusieurs établissements accueillant des adultes et partageant des objectifs communs :

- Volonté d'offrir un lieu de vie semblable à un chez soi,
- Souci de l'équilibre entre inclusion et respect de la dignité et de la vie privée des personnes accompagnées.

Créé en septembre 2021, ce pôle est composé de 4 établissements :

- L'EANM Bastide Saint-Pierre à Garéoult
- L'EANM Petite Bastide à Garéoult
- L'EAM Siou Blanc à Solliès-Toucas
- L'EAM Oriane à Barjols et Tavernes

Il compte 144 professionnels et 128 résidents. Il propose également 6 places d'accueil temporaire.

L'équipe de direction se composait de 6 cadres au 31 décembre 2022. Elle compte une directrice de pôle, un directeur adjoint, et 4 cheffes de service.



## Bilan de l'année écoulée

Le regroupement d'établissements du secteur adulte de l'association PHAR83 a permis en 2022 :

- Des échanges de pratiques, procédures et protocoles entre établissements ,
- Des mutualisations d'activités et d'espaces mais aussi de compétences spécifiques en matière de communication, entre autres avec le développement du recours à la méthode FALC (Facile À Lire et Comprendre), la remise en forme de nos chartes et l'acquisition d'outils interactifs spécialisés (Tovertafel) ,
- Une réflexion sur les besoins des résidents en termes d'habitat ,
- Le développement de partenariats en particulier autour du soin et de l'accompagnement au vieillissement (équipes mobiles de Pierre-feu, EHPAD...),
- La mise en place, en lien avec les services du siège, d'une démarche

de mise en œuvre progressive de processus et d'outils ayant pour objectif de structurer l'organisation administrative, budgétaire, ressources humaines et logistique du pôle.

Tous les établissements du pôle se sont par ailleurs inscrits dans une démarche d'amélioration de la qualité des prestations, en veillant à affiner l'identification des besoins des personnes accompagnées. Les établissements se sont approprié le référentiel SERAFIN et le logiciel de gestion de l'utilisateur Ogyris. Durant l'année 2022, le pôle a participé à trois évaluations internes. Il a mis en œuvre la certification Handéo sur l'autisme, a finalisé un de ses projets d'établissement et en a démarré deux autres. Il a également mené un travail sur le projet de soin et les protocoles associés. Ces travaux ont permis de relancer la réflexion et la remobilisation de l'équipe autour du projet du résident.

## Projet 2023

Le pôle a de nombreux projets pour 2023 :

- Il souhaite initier une réflexion sur la stratégie de diversification de l'offre sur le secteur adulte et le renforcement des partenariats avec le soin pour proposer des solutions modulées d'accompagnement
- Il prévoit d'adapter ses organisations à l'évolution des demandes des professionnels
- Il souhaite mobiliser les cadres puis les équipes autour de la démarche RSE
- Il va poursuivre ses projets de construction et de rénovation d'habitat : l'EAM Oriane va ainsi déménager 15 places sur le site des Morières à Solliès-Toucas dans des locaux rénovés et équipés (ferme pédagogique, espace snoezelen, piscine, terrain de sport...). La réflexion de réaménagement du site de Tavernes sera poursuivie

et mise en œuvre en 2024. L'EANM Bastide Saint-Pierre devrait quant à lui voir émerger les premières pierres d'un projet de construction d'un bâtiment de 23 chambres, qui va remplacer les espaces actuels, jugés vétustes. Ce projet comprendra aussi l'aménagement d'un espace de santé et une reconfiguration des extérieurs. L'ensemble du projet se fera dans le souci du respect des normes environnementales.

- Enfin, le pôle portera une attention particulière à la trajectoire économique du foyer d'hébergement et aux souhaits des salariés d'ESAT. Il sera également attentif à la publication d'un futur appel à projet sur la transformation de places de Foyers d'Hébergement en Foyers De Vie, conformément au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens de l'association.



# PÔLE ENFANTS ET JEUNES ADULTES

## Présentation du Pôle

La création, en septembre 2021, du Pôle Enfants et Jeunes Adultes (PEJA), issu du rapprochement du Dispositif d'Accueil Médico Educatif (DAME) Littoral (anciennement association Présence) et du DAME Vallée du Gapeau (anciennement association ARTEAI), a permis une meilleure couverture du territoire, ainsi qu'une présence dynamique et diversifiée offrant des modes d'accueil innovants.

C'est dans ce contexte que s'opèrent depuis septembre 2021 des restructurations majeures des établissements et services du PEJA.

Le Pôle Enfants et Jeunes Adultes s'étend sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée Ouest et la Vallée du Gapeau avec des établissements et services présents sur les communes de Sanary-sur-Mer, la Seyne-sur-Mer et Solliès-Toucas, ainsi que l'aire toulonnaise.

En 2022, l'enjeu pour le pôle a notamment consisté à réorganiser et à décli-

ner de nouvelles orientations de travail, avec la participation des équipes et des familles, ce qui a permis de croiser les pratiques et les moyens.

Les projets de transformation du pôle en dispositif vont s'étaler sur une période de 5 ans, de septembre 2021 à janvier 2026. L'objectif est de parvenir à créer les parcours les plus complets possibles, en cohérence avec les attentes des jeunes et de leurs familles, avec toujours l'inclusion en ligne de mire.



## Bilan de l'année écoulée et enjeux à venir

### DAME Vallée du Gapeau

L'IME Les Morières, actuellement basé à Solliès-Toucas, prépare son déménagement. D'ici quelques mois, la structure va se relocaliser au cœur de la ville de la Farlède, où ses jeunes seront en proximité immédiate d'un groupe scolaire, du collège, de la médiathèque, d'un centre de loisir, etc. Dans cette nouvelle configuration, les enfants pourront bénéficier de l'ensemble des services publics offerts par la commune et ne seront plus isolés sur le plateau du Siou Blanc.

Un café solidaire sera également créé dans les nouveaux locaux de l'IME. Il doit permettre la rencontre entre les enfants en situation de handicap et les habitants de la Farlède.

À la rentrée 2023, les équipes du Sessad Les Maronniers vont déménager dans les locaux du nouveau siège, à Solliès-Pont.

### DAME Littoral

Au sein du DAME littoral, une réflexion sur l'accompagnement a été menée en lien avec l'âge des enfants. Le pôle a ainsi organisé le regroupement des deux Sections d'Éducation et d'Enseignement Spécialisées (SEES) historiques (celles de l'IME Présence et celles de l'IME Les Dauphins), au sein de l'IME Léo Lagrange, implanté dans l'école publique du même nom à la Seyne-sur-Mer.

L'ouverture de l'IME Léo Lagrange a conduit le pôle à penser une restructuration globale des établissements du littoral. En regroupant les enfants du même âge au sein d'un seul IME, les professionnels du pôle ont pu engager un travail sur la notion de parcours et les synergies à créer pour proposer le meilleur accompagnement aux jeunes. Suite à l'ouverture de l'IME Léo Lagrange, l'association a créé un poste de coordinatrice pédagogique ayant pour mission de renforcer le lien avec

l'Éducation Nationale en faisant la passerelle entre les enseignants et le milieu spécialisé.

Toujours dans une logique inclusive, le chantier de Mauvéou a vu naître en 2022 de nouveaux bâtiments qui accueilleront dès cette année la section professionnelle de l'ex IME Présence, ainsi que la cuisine centrale et le service de portage de repas à domicile de l'ESAT Les Deux Frères.

L'ESAT et la section professionnelle de l'IME, qui prendra le nom d'IME Jean-Paul Didier, seront situés à proximité du lycée professionnel La Coudoulière. Cette proximité doit permettre de créer une synergie d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. En effet, ce lycée professionnel est, lui aussi, doté d'une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui accueille déjà des jeunes en situation de handicap.

L'objectif est de tisser un maillage entre l'IME, l'ESAT et la formation professionnelle du lycée en facilitant les passerelles, pour que les jeunes puissent trouver leur place dans le monde du travail à l'issue de leur cursus scolaire. En 2022, le pôle enfants a également répondu à un appel à candidature pour l'ouverture d'un Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) destiné à accueillir des enfants

issus de la protection de l'enfance et relevant du champ du handicap. Le LVA a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> février 2023.

Depuis 2022, l'ouverture de l'internat séquentiel de l'IME Les Dauphins en accueil temporaire offre une modalité d'accueil innovante, 365 jours par an. Cette nouvelle modalité d'accueil est intégrée au Dispositif D'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) PHAR83. Depuis janvier 2022, le pôle est ainsi en capacité d'accueillir des enfants d'autres associations dans une logique de répit. Grâce à l'élargissement du temps d'accueil, des enfants de tout le territoire varois peuvent bénéficier de périodes de répit pouvant aller jusqu'à 90 jours par an.

L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMASCO), créée en septembre 2022, permet désormais aux professionnels du médico-social, mandatés par l'Éducation Nationale, d'apporter leur expertise au corps enseignant, lorsque celui-ci est confronté à des situations complexes dans les classes. Ces dispositifs répondent à la volonté de l'association de proposer des moyens supplémentaires pour que les jeunes accueillis puissent s'inclure dans l'école et être acteurs de leur projet de vie.



# PÔLE TRAVAIL

## Présentation du Pôle

Le Pôle travail intervient et accompagne, dans le respect de leurs droits, de leurs besoins et de leurs attentes, des adultes (à partir de 18 ans) en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

### Les missions du Pôle travail

- Inscrire le travailleur dans une logique de parcours,
- Mettre l'inclusion des personnes accueillies au centre du dispositif ainsi que leurs droits et leur pouvoir d'agir,
- Permettre aux travailleurs accueillis d'accéder à des activités professionnelles diverses et adaptées
- Proposer un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser l'épanouissement personnel et social des travailleurs,
- Mettre en œuvre ou favoriser l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des

acquis et de formation professionnelle, ainsi que des actions d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale,

- Contribuer au projet de vie de la personne accueillie,
- Développer la formation, la reconnaissance des savoir-faire et des compétences et la validation des acquis de l'expérience des travailleurs en partenariat avec l'AFPA.



## Bilan de l'année écoulée

L'année 2022 a été marquée par la fermeture de l'activité restauration et hôtellerie de l'établissement le Poséidon, qui a fermé ses portes à l'automne 2022.

Afin de favoriser la transformation des activités et de préparer les travailleurs à relever les nouveaux défis de l'ESAT, un travail d'accompagnement au changement a été mené en lien avec les projets personnalisés des personnes accompagnées.

La dynamique inclusive s'est renforcée avec la création de nouvelles activités, la plupart tournées vers l'extérieur. Cette transition a permis aux travailleurs de découvrir différents ateliers existants au sein de l'ESAT. Ainsi, chacun d'entre-eux a pu réaliser des stages et trouver progressivement une place en adéquation avec les attentes qu'il avait exprimées.

L'arrêt des activités hôtellerie/restauration a notamment permis :

- De créer une équipe Maintenance

Hygiène des Locaux « mobile »,

- D'accompagner les personnes intéressées vers de la Mise À Disposition notamment dans les métiers de la restauration (maintien et développement des compétences acquises),
- De renforcer les compétences de l'équipe sous-traitance aux Entreprises et d'aller chercher d'autres clients pour rendre cette activité attractive,
- De créer une équipe espaces verts tout en apportant une dimension d'autonomie sur les chantiers.

Par ailleurs, la transformation des activités a permis de développer la mise à disposition des personnes accompagnées. Plusieurs contrats de sous-traitance ont permis d'initier des prestations extérieures afin de capitaliser sur les compétences en communication des travailleurs, acquises dans le cadre de l'activité hôtellerie.

Le savoir-faire de l'ESAT en matière technique est reconnu par les clients ! C'est un élément clef pour travailler la mise à disposition et l'accompagnement des travailleurs vers le milieu ordinaire.

## Projet 2023

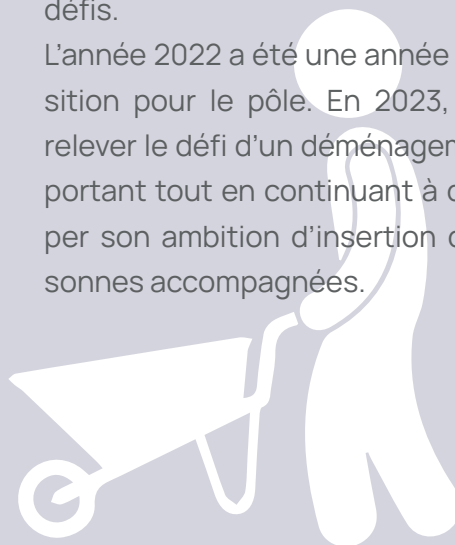
La synthèse du projet 2023 pour le Pôle travail comprend plusieurs axes visant à améliorer l'accompagnement des personnes accueillies et à renforcer l'inclusion sociale et professionnelle.

- L'ouverture de la cuisine centrale va nous permettre de continuer notre travail d'harmonisation des différentes activités du pôle tout en renforçant l'accent mis sur l'inclusion en milieu ordinaire, conformément au décret du 13 décembre 2022 qui amène de nouveaux droits pour les travailleurs.
- L'harmonisation des pratiques sur le pôle permettra de renforcer la cohérence des méthodes et des outils utilisés par les équipes,
- Le projet 2023 prévoit également de renforcer le suivi des projets personnalisés et de mettre en œuvre un véritable plan de formation des personnes accompagnées par l'ESAT, dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs,

- Enfin, il est prévu de renforcer la mise à disposition et toutes les formes d'insertion qui permettent l'ouverture vers le milieu ordinaire de travail.

Les directives du décret du 13 décembre 2022 apportent de nouveaux droits aux personnes accompagnées en ESAT. Le Pôle Travail dispose des atouts nécessaires pour relever ces défis.

L'année 2022 a été une année de transition pour le pôle. En 2023, il devra relever le défi d'un déménagement important tout en continuant à développer son ambition d'insertion des personnes accompagnées.



## PÔLE DOMICILE

### Descriptif de l'activité et mission

Les évolutions des besoins des personnes accompagnées mais également des politiques publiques, nous imposent de proposer, sur un territoire, des réponses adaptées, multimodales, souples et diversifiées. Nous travaillons donc depuis la constitution du pôle domicile à organiser nos prestations pour satisfaire aux attentes des usagers et aux exigences du législateur. Pour cela, nous envisageons de nous organiser en dispositif de type SAMO (Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert). Le SAMO regroupe les SAVS et SAMSAH pour proposer un dispositif unique qui permet aux personnes en situation de handicap de passer de l'un à l'autre en fonction des besoins. Nous pourrions ainsi adapter nos prestations aux besoins singuliers des personnes orientées sur nos services, en simplifiant les démarches administratives et en mobilisant les compétences professionnelles adéquates.

Les évolutions du secteur nous conduisent également à envisager notre mission différemment. Désormais nous sommes amenés à nous considérer davantage comme « une passerelle » qui permet aux personnes que nous accompagnons de trouver les ressources dans le droit commun pour rester au plus près de leur milieu de vie ordinaire. Notre objectif est par conséquent de mettre en place les meilleures conditions de maintien des usagers à domicile. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur les ressources du territoire et développer un réseau partenarial conséquent. De nombreuses actions en lien avec les acteurs du territoire sont organisées (rencontres avec les municipalités, les associations, les SAAD...) et nous participons le plus souvent possible aux différentes manifestations proposées (CISM, colloque du CODES...).



## Descriptif de l'activité et mission

Sur les services à domicile, SAMSAH comme SAVS, nous sommes confrontés à des difficultés liées à des durées de séjours très longs (entre 6 et 8 ans), de nombreuses demandes d'accompagnement (115 notifications reçues en 2022) que nous ne pouvons pas toutes satisfaire, un vieillissement des personnes accompagnées avec des besoins spécifiques, un manque de solutions sur nos territoires d'intervention, des difficultés en matière de logements adaptés et d'accès aux soins, notamment des soins psychiatriques. Nous devons donc transformer notre offre de service pour répondre à cette complexité.

Pour ce faire, en 2023, nous concentrons notre activité sur la réécriture du projet de pôle. Nous nous préoccupons de clarifier notre mission et d'adapter nos prestations aux transformations du secteur. Nous réactualiserons également les outils de la loi de 2002 (livret d'accueil, règlement de fonctionnement, DIPC...) et préparerons l'évaluation externe pro-

grammée au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Par ailleurs, nous poursuivons la démarche de certification HANDEO autisme (label qualité pour l'accompagnement des personnes TSA) débutée en 2022.



*Les mots me manquent pour remercier la petite fée qui vient régulièrement à mon domicile et qui d'un coup de baguette me soulage de tous mes maux. C'est vraiment un bonheur de chaque instant car elle s'adapte à chacun de mes états de fatigue et m'encourage à trouver des solutions à mes problèmes. Mille mercis que votre structure existe avec des interlocuteurs extrêmement humains. Je vous souhaite d'œuvrer de nombreuses années dans cette voie-là.*

**TÉMOIGNAGE D'UNE  
PERSONNE ACCOMPAGNÉE  
PAR LE PÔLE DOMICILE**



# PARTENARIATS ASSOCIATIFS ET MAILLAGES

## Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap (PARIH)

L'association groupement PARIH-Var (Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap) créée à l'automne 2022, regroupe 12 associations du champ social, médico-social, de l'éducation populaire et du sport.

Nous sommes l'un des membres fondateurs de ce groupement et nous sommes représentés au bureau de cette nouvelle association.

Le PARIH a pour objet de promouvoir, faciliter, soutenir, renforcer et généraliser l'accès effectif et la pleine participation des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap (0 à 20 ans) à la vie sociale, notamment en milieu ordinaire, et aux structures de droit commun de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Le PARIH est soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales du Var, l'Agence Régionale de Santé PACA, le Conseil Départemental du Var, et la MSA Provence Azur.

Le PARIH assure les missions suivantes:

- L'analyse des besoins d'accueil d'un enfant et les aménagements à mettre en place,
- Les demandes de formation des équipes du milieu ordinaire,
- La participation aux travaux sur le handicap au sein des territoires,
- L'impulsion de réseaux locaux sur les territoires,
- Du conseil et de l'expertise sur l'inclusion des publics,
- Une intervention autour d'une situation problématique d'accueil,
- Une valorisation des initiatives inclusives sur le département,
- Une veille législative et un partage d'outils.



## Communauté 360

**Les communautés 360 sont des dispositifs mis en place durant la période Covid pour accompagner les personnes en situation de handicap et leur entourage dans leurs démarches et leur parcours médico-social afin d'éviter les ruptures de prise en charge.**

Les conséquences des confinements ont généré des difficultés importantes (isolement, ruptures d'accompagnement, épuisement familial, etc.) pour les personnes en situation de handicap et leur entourage.

C'est en ce sens qu'a été accéléré le déploiement des «communautés 360 Covid» qui avaient pour but d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants dans leurs recherches de solutions, tout en agissant également en tant que fédérateur des acteurs spécialisés du champ du handicap.

Ainsi, le même acteur assure la construction du parcours de la personne en activant le bon interlocuteur (MDPH, établissements médico-sociaux, hôpitaux, écoles, etc.).

Phar83 est l'une des associations « cœur » de la communauté 360 du Var et participe donc à l'élaboration des réponses apportées par cette commu-

nauté. La participation au groupement témoigne de la volonté de notre association de proposer des réponses en concertation avec les acteurs du territoire.

## Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)

Notre association est membre du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Passerelle 83 « Santé mentale et handicap du Var ».

Ce collectif vise à approfondir les démarches de décloisonnement des activités sanitaires, médico-sociales et sociales sur le territoire du var pour fluidifier les parcours des personnes en vue de favoriser leur inclusion dans la cité.

Les objectifs du groupement sont donc de développer des actions de coopération et de complémentarité entre ses membres et avec les acteurs du sanitaire, du secteur médico-social et social. Le GCSMS entend contribuer, par l'addition des apports contributifs de ses différents membres, à inscrire les personnes visées par son action dans des trajectoires de soins et de vie conformes à leurs besoins sur la base des ressources mobilisables.

## Sélection prix coup de cœur Mutualité Française

Phar83 a participé au 43<sup>ème</sup> congrès de la Mutualité française, qui s'est tenu du 7 au 9 septembre 2022 au parc Chanot de Marseille.

Notre association a été sélectionnée pour participer au prix « innovation coup de cœur » pour son projet d'intégration de l'IME Léo Lagrange au sein d'une école. Durant les trois jours du forum, nous avons présenté une vidéo du projet aux nombreux congressistes qui ont découvert le stand Phar83.

Dans ce film, notre directeur général, Manuel DUREAULT, met en avant le caractère innovant du projet : « Nous travaillons main dans la main depuis plusieurs années pour que ce projet voie le jour. C'est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, mené grâce au concours de nombreux acteurs de la

commune et de l'Éducation Nationale. Les structures qui accueillent des personnes en situation de handicap ont longtemps été isolées dans des établissements éloignés géographiquement des cœurs de ville. Et elles le restent pour la plupart encore aujourd'hui.

La construction de l'IME dans l'école vient inverser cette tendance. Je suis convaincu que c'est en intégrant les personnes porteuses d'un handicap dans le maillage économique et social qu'elles pourront pleinement montrer ce qu'elles peuvent apporter à notre société.

La place des enfants de l'IME est à l'école ! »

Retrouvez la vidéo du projet sur notre site internet : [www.phar83.fr](http://www.phar83.fr)

**43<sup>e</sup>** CONGRÈS  
DE LA MUTUALITÉ  
FRANÇAISE 7-9 SEPTEMBRE 2022  
A MARSEILLE

PRIX INNOVATION  
MUTUELLE 2022

NOMINÉ PRIX  
COUP DE CŒUR

## Deux experts ANAP au sein de l'association

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) sollicite régulièrement des professionnels du médico-social pour leur permettre de mettre leur expertise à la disposition d'autres professionnels des secteurs de la santé et du médico-social.

Antoine CHICHOUX et Claire BOUT, salariés de notre association, ont accepté le challenge et ont intégré le réseau des experts ANAP au printemps 2022. Antoine a rejoint le réseau appelé « parcours » qui organise la réflexion autour des nouvelles formes d'accompagnement et la fluidification des parcours.

Claire, quant à elle, participe au réseau numérique qui contribue au déploiement du Ségur de la Santé et a pour mission de faciliter l'inscription du secteur médico-social dans le virage numérique.

Dans leurs fonctions d'experts ANAP, ils participent à la construction d'outils (guides méthodologiques, bonnes

pratiques, etc.) qui répondent aux besoins et attentes du terrain. Ils mutualisent leurs expériences avec d'autres professionnels et développent pour l'ANAP des outils d'appuis qui aident à appréhender l'évolution du secteur.

**l'anap** : agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale



Claire BOUT à l'université de l'ANAP, le 30 juin 2022

## La Grappe\* ESMS Numérique

Depuis plusieurs années, Phar83 suit avec attention les recommandations réglementaires en matière numérique dans le secteur du médico-social afin de s'inscrire pleinement dans le virage du numérique.

Les annonces faites autour de la feuille de route du numérique en Santé (2019), le Ségur de la Santé (2020), ou encore la doctrine du numérique en Santé (2021) ont confirmé la nécessité d'accélérer notre transition numérique. Afin de répondre à des exigences de sécurité et d'amélioration de nos pratiques, notre logiciel de gestion du Dossier Usager Informatisé (DUI) doit faire l'objet d'une évolution majeure.

Pour préparer cette évolution, PHAR83 a participé à la Task-Force (menée par l'ANS d'octobre 2021 à février 2022) sur l'utilisation des services socles dans les ESMS.

Ce retour d'expérience nous a permis de mettre en évidence les difficultés et

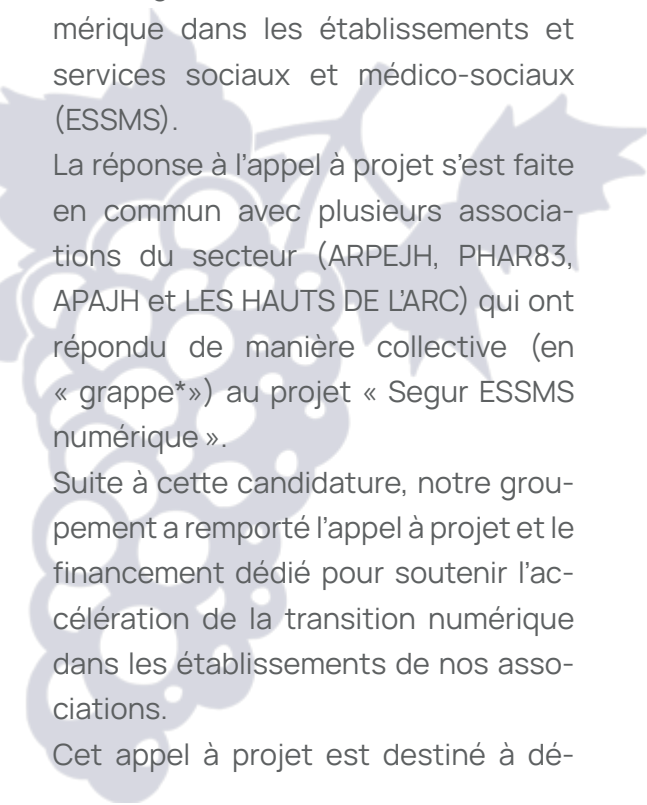
les freins rencontrés sur le terrain, ainsi que les actions concrètes à mettre en œuvre pour faciliter le déploiement et la généralisation du dispositif.

Forts de ces acquis, nous avons décidé de répondre en 2022 à l'appel à projet « programme ESMS numérique » qui vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS).

La réponse à l'appel à projet s'est faite en commun avec plusieurs associations du secteur (ARPEJH, PHAR83, APAJH et LES HAUTS DE L'ARC) qui ont répondu de manière collective (en « grappe\*») au projet « Segur ESSMS numérique ».

Suite à cette candidature, notre groupement a remporté l'appel à projet et le financement dédié pour soutenir l'accélération de la transition numérique dans les établissements de nos associations.

Cet appel à projet est destiné à dé-



velopper l'usage du numérique en finançant le renouvellement des équipements informatiques adéquats (logiciels, matériel informatique spécifique) dans les ESMS. Le développement des outils doit notamment permettre d'améliorer :

- la qualité des accompagnements dans une logique de parcours en apportant des outils permettant de faciliter la coopération et la coordination entre les différents acteurs, internes et externes à l'ESMS,
- la connaissance des personnes ac-

compagnées, de leurs besoins et la prise en compte de leurs attentes,

- le pilotage de ces transformations, pour en faire un levier d'efficience dans le fonctionnement des ESMS.

*\*Une grappe correspond à un regroupement d'ESMS autour d'un projet de Dossier Usager Informatisé commun.*

du **dossier médical partagé (DMP)** – avec le lancement de « **Mon espace santé** » début 2022, ouvert par défaut pour tous les citoyens, et intégrant un agenda de santé, une messagerie sécurisée de santé et un magasin d'applications référencées, où le patient sera le gestionnaire des accès à ses données;



de la **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)**, étendue aux citoyens;



de la généralisation d'une **Identité Nationale de Santé (INS)**, pour développer l'interopérabilité et l'identitovigilance;



de la généralisation du dispositif **Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité avec leur **application mobile e-CPS**.

## Groupement d'entraide mutuelle (GEM) Provence Verte Itinérant

PHAR 83 a permis la création du GEM Provence Verte. Dans un souci de pérennisation du dispositif, mais aussi d'autonomisation, elle a choisi de se positionner comme gestionnaire. À cet effet, elle a établi une convention de partenariat avec le GEM Provence Verte. L'association Garrigues, quant à elle, parraine le dispositif.

Le GEM Provence Verte Itinérant a été créé en 2020. C'est un dispositif de renforcement du lien social, de soutien, d'entraide et de partage. Il est basé sur la notion de pair-aidance.

Les GEM sont des espaces conviviaux où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques. Une petite équipe d'animateurs soutient la réalisation des activités du groupement.

L'équipe du GEM Provence Verte propose un dispositif itinérant et se déplace en camping-car dans plusieurs

communes du département. En effet, le GEM a signé avec ces communes une convention de prêt de salles pour tenir ses permanences et réunir un public isolé socialement et fragile.

Pour se faire connaître, le GEM se met en lien avec les CCAS, les médecins généralistes, les SSIAD et les associations d'aide à domicile du département. Ce dispositif est financé par l'ARS.

Cette année, des membres du GEM ont intégré le bureau de l'association, ce qui constitue un premier pas vers une autonomie réelle de fonctionnement et un moment fort de concrétisation de la notion de pair-aidance.





## Un rôle de représentation des personnes accompagnées et des organismes gestionnaires au sein de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'association Phar83 est représentée à la CDAPH par le biais de son directeur général, Manuel DUREAULT, qui préside la commission. Cette représentation permet à notre association d'avoir un positionnement politique en participant à la réflexion sur la place du han-

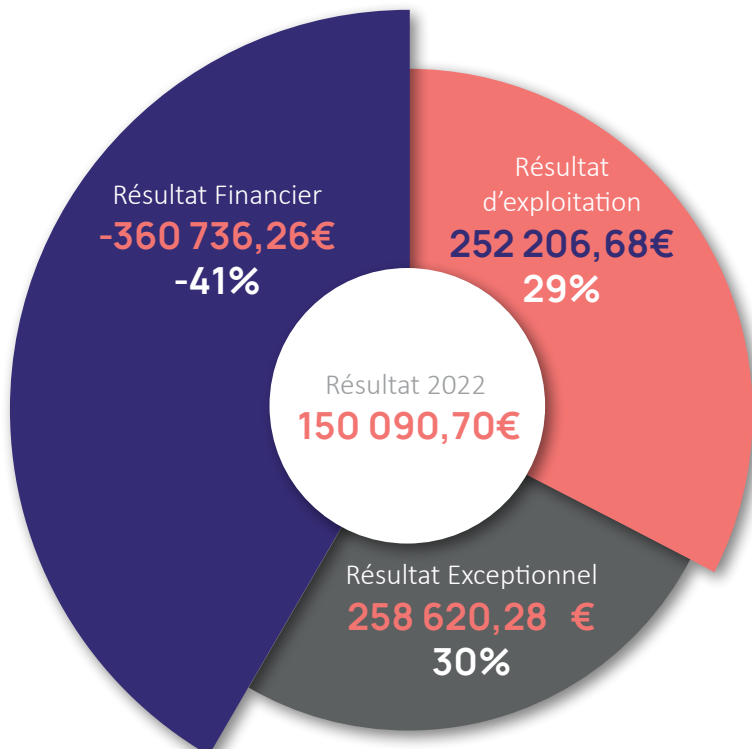
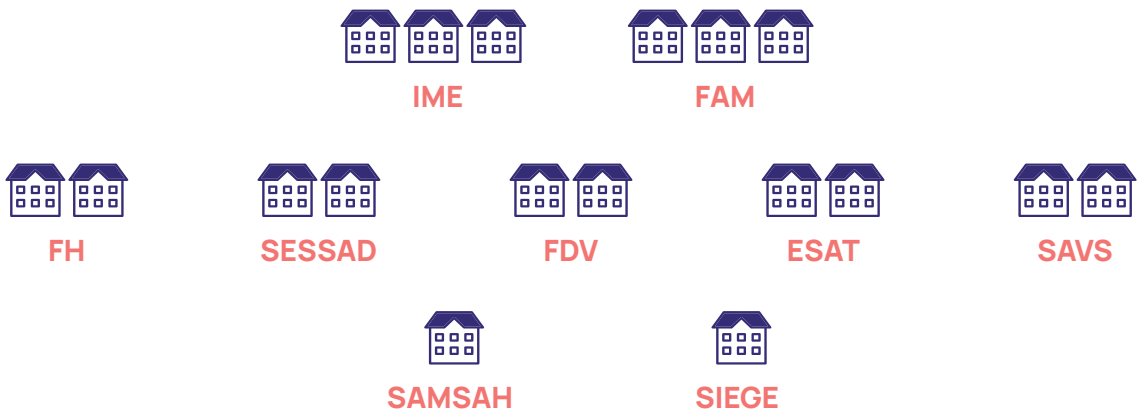
dicap dans le territoire. L'enjeu majeur de cette réflexion est clair : imaginer la meilleure manière de décliner les politiques publiques pour répondre aux attentes des usagers que l'on accompagne.

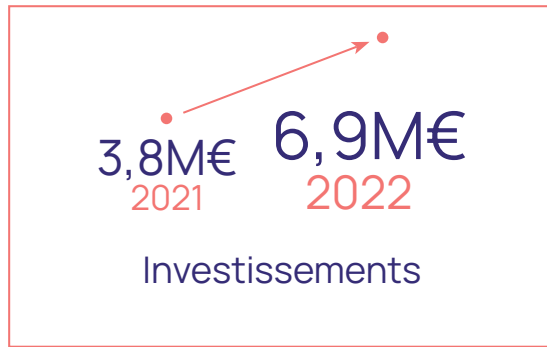


**MAISON  
DÉPARTEMENTALE DES  
PERSONNES  
HANDICAPÉES**

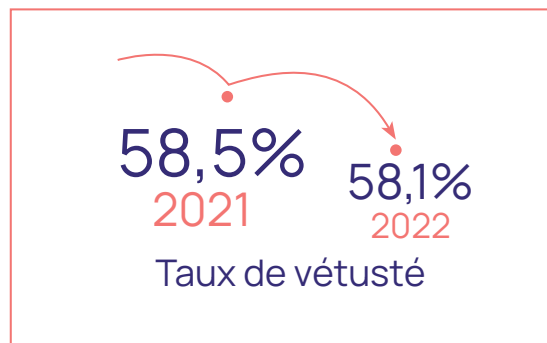
# RAPPORT FINANCIER

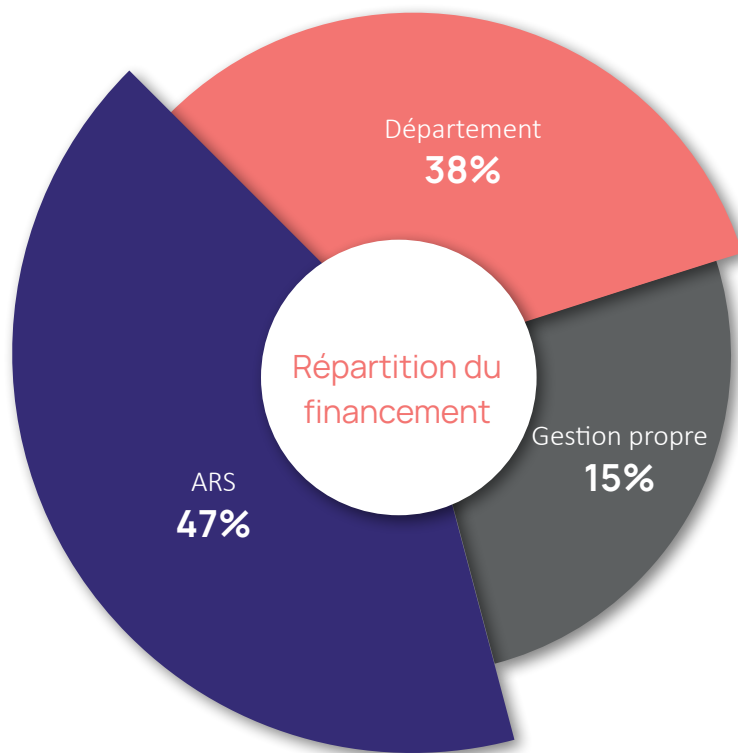
Nombre d'établissements et services gérés par PHAR83





8,9%  
Capacité  
d'autofinancement





## Nombre de budgets gérés par PHAR83

**3**  
Gestion propre

**10**  
Département

**11**  
Agence Régionale  
de Santé

<b>Résultat 2022</b>	<b>141 924,03</b>
dont ARS	-51 198,77
dont Conseil Départemental du Var	19 274,76
dont Gestion Propre	173 848,04

Nature de l'accompagnement et/ou de la prise en charge	Type d'établissements	Moyens financiers (en k€) - budget exécutoire 2022*
Handicap adultes	Foyer de Vie ; Foyer d'Hébergement ; Foyer d'Accueil Médicalisé ; Etablissement et Service d'Aide par le Travail ; Service d'Accompagnement à la Vie Sociale ; Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés ;	<b>24 660 229,25</b>
Handicap enfants	Institut Médico Educatif ; Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile	<b>10 290 371,91</b>
*Hors Siège		<b>34 950 601,16</b>







[contact@phar83.fr](mailto:contact@phar83.fr)  
[www.phar83.fr](http://www.phar83.fr)